



Histoire et
Mémoire
des Juifs
d'Anderlecht

Années 20-40

Projet piloté par la section anderlechtoise de la Fédération nationale des Combattants de Belgique, l'asbl l'Enfant Caché, le Mémorial national aux Martyrs juifs, le Centre culturel Escale du Nord et le Musée national de la Résistance



Photo de couverture :
Louise Crassaerts
et Sophie Rechtman

Histoire et Mémoire des Juifs d'Anderlecht

Années **20-40**



Parlement
francophone
bruxellois

Avec le soutien de la section anderlechtoise de la Fédération nationale des Combattants de Belgique, l'asbl l'Enfant Caché, le Centre communautaire laïc juif, le Mémorial national aux Martyrs juifs, le Centre culturel Escale du Nord, le Musée national de la Résistance, le Musée juif de Belgique, l'Union des Déportés juifs de Belgique, l'Union des Résistants juifs de Belgique, le Musée juif de la Déportation et de la Résistance de Malines, la Commune d'Anderlecht, la Communauté française de Belgique et le Parlement francophone bruxellois.

Introduction d' Isabelle Emmerly	5
Préface de Maxime Steinberg	6
Première partie : «Histoire des Juifs d'Anderlecht – de l'immigration au retour des camps»	9
I. LES ANNÉES 20-30	10
1. L'immigration juive en Belgique	10
2. Le quartier juif d'Anderlecht	11
3. L'engagement politique.....	12
II. LES ANNÉES 40	12
1. Les persécutions	12
2. Les rafles	14
3. Les déportations	15
4. Les enfants cachés.....	17
5. La résistance juive	20
6. Les survivants.....	24
Deuxième partie : «Mémoires d'enfants cachés juifs d'Anderlecht»	25
I. LES TÉMOIGNAGES	26
• Camille Adlerfligel	26
• Claire Frydman.....	28
• André Wieder	30
• Adolphe Nysenholc	31
• Bracha Rotchild née Altman	32
• Israël Krasucki	34
• Fanny Deridder.....	41
• Henry et Hélène Silberstein-Lustygier	36
• Sophie Rechtman	39
II. PARCOURS DE LA VIE JUIVE	51
III. IN MÉMORIAM	52
IV. LISTE DES JUSTES D'ANDERLECHT	53
Présentation des partenaires	55
Mot de la fin d'Isabelle Emmerly	59

Introduction d'Isabelle Emmerly

Le projet «Les enfants cachés juifs à Bruxelles - Histoire et mémoire des Juifs d'Anderlecht dans les années 20-40» s'inscrit dans la droite ligne de mon précédent projet «Histoire et Mémoire de la Résistance à Anderlecht».

L'objectif principal est double: se pencher sur le destin des enfants cachés juifs dans la Région bruxelloise et plus particulièrement à Anderlecht et faire œuvre d'histoire et de mémoire concernant les Juifs d'Anderlecht, de l'immigration à la déportation vers les camps de concentration nazis.

Les partenaires de cette aventure sont multiples: le Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ), l'a.s.b.l. «l'Enfant Caché», le Musée national de la Résistance, le Centre culturel d'Anderlecht Escale du Nord, le Mémorial national aux Martyrs juifs, le Musée juif de Belgique, le Musée juif de la Déportation et de la Résistance de Malines, «l'Union des Déportés juifs de Belgique», «l'Union des Résistants juifs de Belgique» et la Commune d'Anderlecht.

Outre cette brochure sur l'Histoire et la Mémoire des Juifs d'Anderlecht dans les années 20-40 à destination notamment du milieu scolaire, le projet poursuit aussi d'autres objectifs comme la présentation à Anderlecht de l'exposition du CCLJ «Destins d'enfants juifs survivants en Belgique sous la tourmente nazie», la tenue d'une conférence sur les enfants cachés juifs à Bruxelles, la réalisation d'un parcours de la vie juive à Anderlecht et l'organisation d'une cérémonie d'hommage aux 26.000 déportés de Belgique au Mémorial national aux Martyrs juifs.

Ce projet a été conçu pour transmettre aux plus jeunes générations la mémoire d'un des faits les plus barbares de notre histoire, la destruction de près de la moitié de la population juive qui vivait en Belgique en 1940, en mettant en lumière cet espace d'humanité que fut le sauvetage de nombreux enfants juifs par de simples citoyens ou par des personnes plus engagées dans la résistance.

Ces enfants juifs survivants symbolisent l'idéal de tolérance, de fraternité et de révolte contre les injustices que nous devons poursuivre, mais ils ne doivent pas nous faire oublier que si l'entreprise de mise à mort des nazis a pu être contrée, il faut être extrêmement vigilant face aux nombreux actes de barbarie qui sont commis encore aujourd'hui. Afin de mieux appréhender le phénomène multiple de «l'enfant caché», Maxime Steinberg nous en décrira dans la préface de cet ouvrage la mécanique complexe.

Afin que la *bête immonde* ne puisse refaire surface, l'essentiel, je pense, est de léguer à nos jeunes le sens du devoir de mémoire, de justice et d'idéal démocratique.

Bonne lecture!

Isabelle Emmerly

Présidente de la section anderlechtoise de la Fédération nationale des Combattants de Belgique

Préface de Maxime Steinberg

«L'enfant caché, le défi de la Shoah»

L'enfant caché est le dernier témoin de la Shoah à prendre la parole dans le discours de la mémoire. Il succède au rescapé des camps nazis dont il est aussi parfois l'enfant. C'est au début des années '90 que les associations d'anciens enfants cachés se constituent. Leur première rencontre internationale se tient à New York, en mai 1991. A leur retour, les participants belges organisent L'Enfant caché.

Le cas belge est remarquable. En 1980, le film documentaire de Myriam Abramowicz et Esther Offenberg en témoigne¹. «Comme si c'était hier», documentaire sur le sauvetage des enfants juifs en Belgique, diffuse leur témoignage, celui de leurs hébergeurs non-juifs et surtout – et d'abord –, celui des résistants du comité de défense des Juifs (CDJ) et de sa section Enfance.

Ce traumatisme de l'enfant caché est analysé en 2002 par Marcel Frydman, professeur émérite de psychologie à l'Université de Mons². Porteur de cette expérience vécue de la souffrance individuelle, le discours de l'enfant caché se prête à une lecture d'ordre psychologique ou psychiatrique et échappe à l'analyse historique qui, quant à elle, s'emploie à le mettre en perspective pour situer sa place et dans l'histoire et dans la mémoire.

Dans ce mouvement mémoriel, une place spécifique revient, et très tôt, à *cette génération de la guerre* dont Adolphe Nysenholc, lui aussi enfant caché, se fait le porte-parole dans son œuvre littéraire. Avec sa pièce de théâtre *Survivre ou la mémoire blanche, il parle*, explique-t-il en 1989, *de ceux qui se sont retrouvés seuls. Sans aucun parent, ni grands-parents, ni oncles ni tantes, ni cousins ni cousines. Ces enfants solitaires [...], ces sans famille nés de la guerre comme par génération spontanée*³.

On les appelle désormais les *orphelins de la Shoah*.

En 2000, l'historienne Katy Hazan publie sous cette référence l'histoire de leurs homes en France après 1944⁴. *Ces maisons de l'espoir* ont pris en charge quelque 3.000 orphelins. Adolphe Nysenholc coordonne, quatre ans après, le *Livre des homes* consacré à ceux qui en ont hébergé, toutes proportions gardées, 500 en Belgique de 1945 à 1949. Ces livres se veulent les dépositaires de la parole de cette dernière génération de la Shoah, née dans les années '30 ou les premières années '40 et qui sortie de la clandestinité, a découvert sa désolation dans la vaine attente du retour des parents, ou du parent, disparus.

1. Comme si c'était hier. Réalisation Myriam Abramowicz et Esther Hoffenberg, Ministère de la Culture – Maison Prodi, 1980.

2. Marcel Frydman, *Le traumatisme de l'enfant caché*, Editions Quorum, 2002.

3. Adolphe Nysenholc, «Survivre», *Points critiques*, n° 37, 1989, pp. 52-54. La pièce composée en 1987/1988 est publiée dans le *Bulletin de la Fondation Auschwitz*, n°34, oct.-déc.1992 et en 1995, à l'Édition de l'Ambedui.

4. Adolphe Nysenholc (dir.), *Le Livre des homes. Enfants de la Shoah. AIVG – 1945-1949*, Bruxelles, Didier Devillez Éditeur, 2004. Préface de Maxime Steinberg

Leur position est somme toute paradoxale. Ces orphelins de la Shoah survivent à un génocide dont ils auraient été les premières victimes si leurs parents ne les en avaient pas détournés, avant leur propre voyage fatal à Auschwitz-Birkenau. Mais, comme l'exprime si bien l'auteur de *Survivre ou la mémoire blanche*, commentant sa pièce, ils se sentent coupables de leur faute première [d'] avoir "laissé" partir [leurs] parents à la mort, surtout leur mère. Sur scène, Adolphe Nysenholz fait dialoguer l'enfant avec sa mère, le fils [qui a] besoin de [se] sentir mort, alors qu'il reproche à sa mère de jouer la vivante.

La mère et l'enfant sont au cœur même du judéocide. C'est leur présence massive dans les transports juifs vers Auschwitz-Birkenau qui dénonce leur caractère génocidaire. Ils diffèrent justement des autres déportations par cette « évacuation » de toute une population. Elle n'est pas destinée à l'internement dans des camps de concentration dont les détenus sont mobilisés dès 1942 pour les besoins de l'économie de guerre du Grand Reich allemand. Dans le cas belge, sur les 24.908 Juifs déportés à Auschwitz-Birkenau à partir de la caserne Dossin à Malines, un sur six (4.081, soit 16,4 %) est un enfant de moins de 15 ans⁵. La moitié des déportés – 49,3 % – sont des femmes et des filles.

Leur sort se joue à l'arrivée des trains, quasi tous débarquent leur contingent en rase campagne entre Auschwitz et Birkenau. Dans le génocide, les enfants déportés se perdent dans la masse de ses victimes. Ils figurent parmi les deux tiers des déportés de Malines qui, à peine débarqués, sont conduits sur-le-champ, du train à la chambre à gaz de Birkenau.

Les SS les empoisonnent au cyanure d'hydrogène, un gaz fulgurant connu sous le nom commercial de *Zyklon B*. Dans les centres de mise à mort de Pologne, les *SS-Sonderkommandos* installés à demeure commettent le judéocide dans l'immédiateté, à l'instar des tueries par balle pratiquées dans les territoires soviétiques occupés. Mais dans le cas d'Auschwitz qui est aussi le plus grand des camps de concentration nazis et, à partir de l'été 1942, un grand camp « juif », les tueurs SS font la différence, même dans la sélection des aptes au travail, entre les hommes juifs et les femmes juives.

Si le taux d'extermination immédiate de l'ensemble des déportés de Malines atteint les 62,3 %, c'est précisément parce qu'il est le plus élevé parmi les femmes et les filles. Les tueurs SS les choisissent pour cible principale. L'historien peut l'établir, documents à l'appui⁶.

Au fur et à mesure de leur arrivée, l'action spéciale des SS en massacre trois sur quatre, c'est-à-dire 75,2 %. En 1942, l'année cruciale où débute la déportation à Auschwitz et où, d'emblée, la destruction des Juifs de Belgique atteint son paroxysme, plus de neuf dixième des femmes et des filles, 97,1 %, sont gazées dès leur débarquement.

5. On lira les statistiques mises à jour dans Maxime Steinberg et Laurence Schram, *La destruction des Juifs de Belgique*, in *Mecheln-Auschwitz 1942-1944*, sous la direction de Ward Adriaens, Edition trilingue du Musée juif de la déportation et de la résistance à Malines - VUBPress, Bruxelles, 2009, vol. 1.

6. On lira à ce sujet le § 27 de l'ouvrage cité en note 5. Julien Casimir en reprend un large extrait dans la partie centrale de cette brochure.

À cet égard, l'enfant caché est un défi à la solution finale, historiquement parlant. Et de ce point de vue, la résistance organisée, ce CDJ affilié au Front de l'Indépendance, sachant que *le pire était à craindre* dans cette déportation, assume, avec sa section Enfance, une tâche historique. Plaçant les enfants pourvus d'une fausse identité dans des institutions, entre autres catholiques ou chez des logeurs privés, ce véritable service social de l'enfance juive cachée prend à sa charge 2.500 enfants⁷. Dans le cas de la Belgique, plus de la moitié de la population juive échappe aux déportations.

Ce bilan est tout à fait remarquable, mais il signifie aussi que les parents, même immigrés récents pour la plupart, ont trouvé très souvent dans leur environnement social les relais indispensables pour placer leurs enfants en lieu sûr avant de courir eux-mêmes les risques de la clandestinité.

On l'a déjà dit, l'Aide aux Israélites Victimes de la Guerre (AVIG) qui succède au CDJ après la Libération prend en charge les orphelins de la Shoah, entre autres dans ses homes, même des orphelins d'un seul parent, dans l'attente que le survivant revenu des camps soit en état de s'en occuper seul. En 1961, on constatera que 300 anciens enfants cachés, des orphelins, demeurent encore dans des familles d'accueil catholiques qui les ont hébergés sous l'occupation.

Les orphelins de la Shoah représentent la figure la plus typique du judéocide, mais une figure en miroir inversé. L'orphelin est l'enfant qui devait mourir et qu'on a soustrait à la déportation génocidaire. Il est par définition l'enfant caché.

7. Toutes sortes de chiffres circulent dans l'historiographie. Il faut pourtant en revenir aux sources primaires sur lesquelles les auteurs, se répétant l'un, l'autre n'ont le plus souvent pas travaillé de première main. Le fichier clandestin du CDJ a été analysé, dans l'après-guerre par l'AVIG qui lui succède. Les entrées et les sorties totalisées donnent le chiffre de 2.443 enfants fichés. La ventilation par mois fait apparaître celui de 2.104 au mois d'août 1944. Voir au Service des Victimes de la Guerre, Rap. 123/Tr 79561/907, « Nombre d'enfants placés ou recensés par la section «enfance», les enfants étant placés par mois de placement». J'avais indiqué ces chiffres et cette source dans Maxime Steinberg, *L'Étoile et le Fusil, La Traque des Juifs 1942-1944*, Vie Ouvrière, 1987, tome III, vol. I. Note 55 au chapitre III La défense juive. L'historienne néerlandophone Hanne Hellemans n'en tient pas compte dans son mémoire de licence quoiqu'elle fasse le relevé des chiffres cités dans l'historiographie. Hanne Hellemans, "Zij die verloren zijn, zullen niet vergeten worden. Pogingen tot herintegratie van kinderen in de joodse gemeenschap na de Tweede Wereldoorlog. Een ideologisch debat", mémoire inédit en histoire contemporaine, Université de Gand, 2002. Voir aussi Hanne Hellemans, *Schimmen met een ster. Het bewegende verhaal van joodse ondergedoken kinderen tijdens de Tweede Wereldoorlog in België*, Uitgeverij Manteau / Standaard, 2007.

Première partie :

«Histoire des Juifs d'Anderlecht - de l'immigration au retour des camps»

I. LES ANNÉES 20-30

1. L'immigration juive en Belgique

L'immigration juive, mis à part le cas des réfugiés politiques, est spécifique en ce qu'elle est autonome (elle ne répond pas, par exemple, à un appel de main-d'œuvre), définitive (elle n'est pas saisonnière) et obéit à ses propres motivations.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le marasme économique et l'antisémitisme qui sévissent en Pologne en chassent nombre de Juifs. Le *numerus clausus* imposé par les universités polonaises et roumaines a le même effet. La politique de quotas imposée par l'Amérique (du Nord à partir de 1925, imitée bientôt par celle du Sud, le Canada, l'Australie et l'Afrique du Sud) détourne vers l'Europe occidentale – et la prospère Belgique – les candidats à l'émigration.

Le nazisme au pouvoir en Allemagne (à partir de 1933) amène en Belgique plus de 25.000 Juifs allemands et autrichiens, surtout après 1938. (...) *La Belgique* aurait compté de 50 à 55.000 Juifs au début des années '30, et plus de 70.000 à la veille de l'occupation allemande de 1940.

Ce bouleversement démographique affecte en profondeur le judaïsme belge. Les immigrés ont tendance à reproduire dans le pays d'accueil le mode de vie – traditions socioprofessionnelles, espace social et mental, vie culturelle – qui prévalait dans leur pays d'origine. Ils se regroupent en quartiers spécifiques (près des gares), autour d'une synagogue, au contact d'autres Juifs. Si les premiers arrivés parviennent souvent à créer de petites entreprises familiales, la crise contraindra les suivants, après un passage dans les mines ou la métallurgie, à reprendre les métiers juifs traditionnels (ouvriers à domicile, façonniers). La concentration professionnelle opère dans le petit commerce, la vente au détail, les industries du vêtement et du diamant, la fabrication des objets de luxe en cuir, et parmi les colporteurs et marchands ambulants. En 1929, 1.500 des 2.000 ouvriers maroquiniers belges étaient juifs. (...) La vie dans les quartiers juifs était intense, mais les communautés repliées sur elles-mêmes, en pleine évolution, travaillées de multiples tensions, et donc peu prêtes à adopter une attitude cohérente face à l'agression nazie.

A la fin des années '30, 95 % des Juifs en Belgique étaient étrangers. La nouvelle vie sociale bouillonnante qui naquit alors montra peu de signes d'acculturation des immigrés à la société belge. Par ailleurs, la nouvelle conception de la condition juive que généra le sionisme¹ qui conquiert progressivement la communauté, constitua paradoxalement un facteur d'intégration politique.²

1. Le sionisme est une idéologie politique prônant l'existence d'un État juif en Palestine. Sur un plan idéologique et institutionnel, le sionisme entend œuvrer à redonner aux Juifs un statut perdu depuis l'Antiquité, à savoir celui d'un peuple regroupé au sein d'un même État

2. Cette notice est entièrement tirée de l'icône « Juifs de Belgique » et en particulier « Juifs en Belgique un panorama, 7 siècles de présences juives en Belgique » du site internet de la Fondation de la Mémoire contemporaine <http://www.fmc-seh.be/>



Légende : Perosto od estrud tin euisi blaoreet laor sum zzzrit nos nos autpat, vulputem ipit iusto cortinisl dunt wis

2. Le quartier juif d'Anderlecht

Le quartier juif d'Anderlecht est situé à l'origine dans le quartier dit du «triangle», en plein cœur de Cureghem. Il est notamment composé des rues Georges Moreau, rue Bara, rue de la Clinique, boulevard de la Révision, etc. Il se trouve à proximité de la gare du Midi, par laquelle tous les immigrés débarquent, principalement pour fuir la misère économique très grande à l'Est et le climat politique antisémite virulent.

Ce quartier dans l'entre-deux guerre est principalement peuplé de Juifs de Russie et d'Europe de l'est et centrale. La plupart d'entre eux exercent des professions de petits artisans et commerçants telles que tailleurs, maroquiniers, bouchers, épiciers,...

A l'époque, une vie très intense règne dans le quartier juif. Beaucoup de clubs, écoles religieuses, partis politiques, services sociaux y sont en effet implantés. Certains sont sionistes, d'autres pas.

Parmi les structures non sionistes, le Club Vladimir Medem, situé au n°3 place Bara, a créé en 1929 son école, «l'ami des enfants». D'autres écoles existent, comme l'école complémentaire juive de la rue Brogniez et le «talmud torah» de la rue Sergent Debruyne. Pour les adultes, il y a l'université ouvrière juive au n°104 avenue Clemenceau et l'université populaire juive dans les locaux de l'école complémentaire juive. A côté de ces écoles où est dispensé un enseignement séculier, il existe aussi des lieux d'études religieuses comme le cercle talmudique Hevra Chass au n°70 de la rue de Fiennes.

En 1940, 2.525 Juifs¹ sont recensés dans le registre des Juifs d'Anderlecht. En réalité, ils sont beaucoup plus nombreux, mais certains ne s'y sont pas inscrits à cause de leurs activités politiques ou par crainte de représailles. Il s'agit en fait d'une des communautés juives les plus actives en Belgique.

1. Le nombre de 2.525 Juifs provient de la base de données numérisées du registre des Juifs d'Anderlecht du Musée juif de la Résistance et de la Déportation de Malines.

3. L'engagement politique

A cette époque, seule une minorité de Juifs d'Anderlecht peuvent se permettre d'avoir des activités politiques. En effet, la plupart d'entre eux devaient d'abord assurer leur subsistance et celle de leur famille par leur travail d'artisans et de petits commerçants.

Les idées politiques qui prédominent dans la communauté juive d'Anderlecht sont des idées de gauche, progressistes. Néanmoins, il y a aussi des gens plutôt engagés à droite du fait de leur tendance libérale ou de leur vision du sionisme.

Les idées de gauche de ces Juifs immigrés doivent aussi être remises dans le contexte du collège et du conseil communal d'Anderlecht, à majorité absolue socialiste dans les années 30, et dans le cadre du quartier de Cureghem, véritable chaudron social et industriel clé pour la commune. Plusieurs partis y sont implantés: le Bund, la M.O.I. (tendance communiste), le Poale Sion (sioniste de gauche),...

Nombreux sont les membres de ces divers partis qui rejoignent la Résistance armée ou civile et qui paient de leur vie leur engagement contre le nazisme.

II. LES ANNÉES 40

1. Les persécutions

Dès le début de l'occupation, le 28 octobre 1940, et ce jusqu'à la fin du conflit, les nazis mettent en place un processus d'exclusions, de discriminations et de persécutions des Juifs vivant en Belgique, à travers 17 ordonnances. Ces mesures sont tout à fait opposées à la Constitution et aux lois belges fondées sur le principe de liberté et d'égalité. Le piège de la «solution finale» mettra deux ans à se mettre en place.

Les ordonnances se subdivisent en trois groupes :

A. Recensement et identification administrative



La notion de «Juif» est définie par la première ordonnance anti-juive du 28 octobre 1940. Toute personne de «race juive» est tenue de se signaler à l'administration communale et de requérir son inscription au «Registre des Juifs». Ces inscriptions sont faites par des fonctionnaires communaux belges.

Cette mesure est complétée dès l'été '41, par l'application d'une circulaire du secrétaire général à l'Intérieur, Gérard Romsée¹, imposant aux Juifs de se représenter aux admi-

1

*Légende : Perosto od
estrud tin euijsi blaoreet
laor sum zzyrit nos nos
autpat, vulputem ipit
iusto cortinisl dunt wis*

1. La circulaire Romsée stipule que les bourgmestres doivent transmettre à la Sicherheitspolizei la copie des listes des Juifs.

nistrations communales pour faire estampiller leur carte d'identité. Un cachet «juif-jood» à l'encre rouge marquera dès lors ces documents.

40.000 Juifs sur 70.000 seront ainsi fichés, identifiés, recensés et localisés.

B. Le «désenjuivement» de l'économie

Une affiche «Jüdisches Unternehmen» (entreprise juive) doit être placée sur les vitrines des cafés, hôtels, ... juifs.

Les Juifs sont de plus en plus restreints dans l'exercice de leurs activités professionnelles: ils doivent déclarer les entreprises et les immeubles et se voient interdire l'exercice de certaines professions. Les indépendants, entrepreneurs ou patrons juifs sont contraints de liquider leurs affaires et les biens des Juifs originaires du Reich sont saisis.

Les Juifs sont mis au travail forcé dans des camps distincts et connaissent des conditions de travail tout à fait particulières.

2 *Légende : Perosto od estrud tin euisi blaoreet laor sum zrrit nos nos autpat, vulputem ipit iusto cortinis! dunt wis*

C. L'isolation sociale



Le 25 novembre 1941, l'occupant crée l'A.J.B., l'Association des Juifs en Belgique, organe interne à la communauté juive et responsable de celle-ci devant les autorités allemandes. L'A.J.B., composée de notables juifs, aura sous sa responsabilité les secteurs sociaux, scolaires et caritatifs. L'A.J.B. constitue une sorte de gouvernement interne à la population juive et tous les Juifs devront en être membres. C'est ainsi qu'on assiste à la mise sur pied d'un ghetto moral et non géographique, comme ce fut le cas aux Pays-Bas et à l'Est. Ce Judenrat s'avérera un outil juif entre les mains de l'occupant, principalement dans les premiers mois qui suivent sa création.

Les enfants juifs se voient interdire la fréquentation des écoles publiques. Du jour au lendemain, toute une jeunesse se retrouve isolée et stigmatisée. Une étape décisive dans la mise en oeuvre du programme génocidaire nazi est franchie... Les malades juifs n'ont bientôt plus le droit de se faire soigner dans les hôpitaux publics, les vieillards et les orphelins juifs sont exclus des institutions publiques...

Le dernier pas de l'exclusion des Juifs est franchi au mois de juin 1942. Tous les Juifs âgés de plus de 6 ans sont obligés de porter «l'étoile jaune» de discrimination. Les Juifs y compris les enfants, désormais rendus visibles, sont stigmatisés par «l'étoile de David».



3 *Légende : Perosto od estrud tin euisi blaoreet laor sum zrrit nos nos autpat, vulputem ipit iusto cortinis! dunt wis*

2. Les rafles

Au départ, des convocations enjoignant les Juifs à se rendre volontairement dans les camps de travail allemands étaient distribuées par des employés de l'AJB sur injonction des Allemands. Le pouvoir nazi espérait ainsi une mise au travail dans l'ordre et dans le calme, sans coercition policière. Petit à petit, la méfiance des gens et l'information qui circulait à travers les mouvements de résistance ont mené à l'échec de cette «déportation déguisée». Les nazis ont donc du recourir aux grandes rafles à partir de septembre 1942 et 1943.

A Bruxelles, en septembre '42, le major SS Alfred Thomas essaie d'obtenir le concours des polices communales de l'agglomération bruxelloise pour la déportation des Juifs, comme à Anvers. Il compte sur 150 policiers. Mais il ne les obtient pas, les bourgmestres bruxellois refusant de prêter des agents de police pour l'arrestation de Juifs, jugée arbitraire du point de vue de la loi belge.

Dans la nuit du 3 au 4 septembre, les nazis ratissent le quartier de la gare du Midi qui s'étend sur 3 communes : Bruxelles, Saint Gilles et Anderlecht. Six cent soixante Juifs seront déportés à la caserne Dossin de Malines. La plupart des Juifs raflés le sont sur le territoire de Saint Gilles dans les rues de Mérode, Hollande et Suède. A Anderlecht, les nazis ne s'emparent que de 52 Juifs, principalement raflés à la rue Brogniez. Parmi eux, il y a 30 enfants de moins de 5 ans. Ils seront tous tués à Birkenau.

Les rafles s'étendent également dans le quartier des Marolles où 85 Juifs sont arrêtés principalement rue des Tanneurs, rue Saint Ghislain et rue de Nancy. Vingt-cinq d'entre eux sont des enfants.

3. Les déportations

1

Légende : Perosto od estrud tin
euiși blaoreet laor sum zrrit
nos nos autpat, vulputem ipit
iusto cortinisl dunt wis

«Dans cette phase de l'été à l'automne 1942, la destruction des Juifs de Belgique parvient à son point culminant, a fortiori au regard de toute la déportation de Malines. C'est pendant ces trois mois fatidiques que sont tués plus des deux tiers des déportés gazés à l'arrivée: 10.708 sur 15.737. Ces chiffres concernent les seuls déportés juifs, les 351 Tsiganes sont tous internés à Birkenau, y compris les enfants.

Dans le cas des Juifs de Belgique, le sexe et l'âge sont les critères fondamentaux sur lesquels les tueurs d'Auschwitz-Birkenau décident de leur mise à mort immédiate. Dans la conception de leur chef, le judéocide – Himmler emploie le terme d'extermination du peuple juif – s'accomplit dès lors qu'ils tuent les femmes et les enfants. Parvenu au faite de sa puissance dans le Grand Reich allemand, le Reichsführer SS l'expose devant les Reichsleiter et Gauleiter – les plus hauts dignitaires du parti – réunis à Posen, dans le Warthegau, le 6 octobre 1943. Dans ce cercle restreint, Himmler se livre à des confidences sur la question [...] la plus difficile à résoudre de toute [sa] vie: la question juive. C'est qu'il lui a fallu décider du sort des femmes et des enfants. Je ne me sentais en effet pas le droit d'exterminer les hommes – dites si vous voulez, de les tuer ou de les faire tuer – et de laisser grandir les enfants qui se vengeraient sur nos enfants et nos descendants. Il a fallu prendre la grave décision de faire disparaître ce peuple de la terre. Le programme du judéocide qui n'a jamais été défini avec une telle netteté consiste à exterminer, non pas à laisser mourir, mais à tuer – au sens le plus violent du terme – les femmes, les mères, les épouses, les sœurs, les jeunes femmes, les



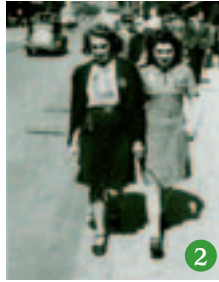
filles ainsi que les garçons, et ce, afin de priver définitivement les Juifs de tout avenir. C'est dans cette lecture où l'âge et le genre des victimes sont des facteurs déterminants qu'il faut apprécier le taux d'extermination immédiate des déportés de Malines. Si, en moyenne, il se situe à 62 %, il est si élevé parce que le SS-Sonderkommando d'Auschwitz-Birkenau a tué principalement des femmes et des filles: les SS en ont gazé 76 %. Dans le cas des hommes, le taux descend à 50 %. (...)

La prédominance des femmes et des enfants dans la décimation des transports de Malines à l'arrivée est attestée par un médecin SS qui a suivi – il en est l'un des acteurs – tout le processus de la sélection à la mise à mort de déportés arrivés d'Europe occidentale, en septembre et octobre 1942. Les médecins jouent un rôle essentiel dans le judéocide à Auschwitz. (...) Les médecins de la garnison des Waffen-SS d'Auschwitz interviennent dans la sélection des déportés juifs qu'ils jugent, d'un coup d'œil, à leur allure, aptes au travail, en excluant d'office la grande masse des femmes, ainsi que les enfants. (...)

Les vieillards, tous les enfants, les femmes portant les petits enfants dans leurs bras, ainsi que d'autres personnes incapables de travailler étaient chargés sur des camions et transportés dès leur arrivée dans les chambres à gaz. (...) Un médecin SS suivait la cohorte de condamnés à mort dans l'ambulance, avec l'infirmier SS et sa boîte de Zyklon B à déverser dans la chambre à gaz.

(...) A Auschwitz, le transport débarqué n'est précisément pas exterminé totalement, à la différence des autres grands centres de mise à mort immédiate, Belzec, Sobibor ou Treblinka où les SS tuent, au total près, deux fois plus de Juifs qu'à Auschwitz-Birkenau. La sélection n'est effectivement pas la caractéristique spécifique du judéocide. C'est une exclusivité réservée aux Juifs dirigés sur Auschwitz, le plus grand complexe concentrationnaire, doublé d'un centre de mise à mort. La sélection s'opère au lieu du débarquement. 95% des déportés de Malines descendent du train, en rase campagne, entre la ville d'Auschwitz où se trouve le camp d'origine, et d'autre part, à trois kilomètres, son annexe de Birkenau. [...]»¹

Quatre cent septante-quatre Juifs d'Anderlecht² ont été déportés au départ de la caserne Dossin de Malines dans le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau.

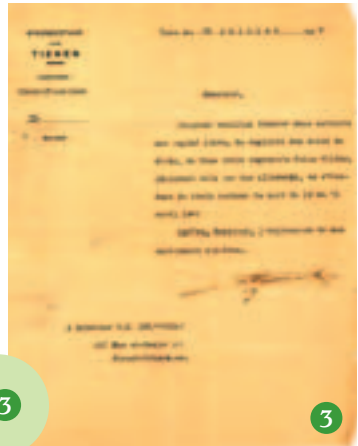


Parmi ces 474 vies humaines pour la plupart anéanties, le cas d'Hélène Zylberszac est symbolique.

Hélène Zylberszac est née le 31 mars 1927 à Etterbeek de parents juifs polonais. Hélène avait un frère, Arthur, né le 23 janvier 1935.

Pendant la guerre, sa famille habite au n°72 de la rue Bara à Anderlecht. Après la rafle de septembre 1942, Hélène se réfugie avec ses parents dans le home de Linkebeek³. Elle est arrêtée et internée à la caserne Dossin le 16 janvier 1943. Elle sera parmi les premiers inscrits sur la liste du transport 20 du 19 avril 1943.

Après 3 mois de détention, elle prend place à l'avant du train non loin de l'escorte des Schupos (policiers allemands) installée derrière le tender. Pour la première fois, le train est composé de wagons à bestiaux, mais les évasions sont nombreuses et les tirs des sentinelles, meurtriers. A la gare de Tirlemont, le train fait une halte d'une demi-heure. Pendant cette halte, 3 jeunes résistants attaquent le 20ème convoi. Ils parviennent à ouvrir plusieurs wagons pour permettre aux déportés juifs de s'évader. Hélène Zylberszac saisit l'occasion et parvient à s'extraire du wagon. Les Schupos tirent. Elle est tuée. Elle vient d'avoir 16 ans...



Légende : *Perosto od estrud tin euisti blaoreet laor sum zzzrit nos nos outpat, vulputem ipit iusto cortinisl dunt wis*

1. Référence : Maxime Steinberg, historien

2. Ce chiffre est tiré d'une estimation de Laurence Schram, archiviste au Musée juif de la Résistance et de la Déportation de Malines. Le résultat s'obtient en additionnant les 53 Juifs rafles en 42, 396 Juifs déportés lors de la rafle de 1942 et 25 Juifs rafles en 1943 nés à Anderlecht.

3. Ce home était sous l'autorité de l'A.J.B.

4. Les enfants cachés

Pendant ce temps, des réseaux s'organisent pour sauver les enfants juifs de l'extermination.

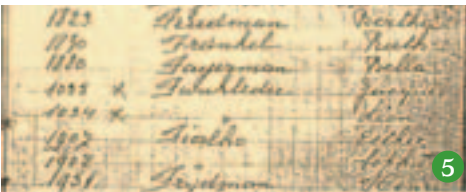
Le principal réseau est le C.D.J., le Comité de Défense des Juifs, fondé par Gert et Yvonne Jospa en septembre 1942. Il se divise en plusieurs sections dont la section enfance qui compte une trentaine de membres, venant de tous les horizons politiques et confessionnels et réunis dans un but unique: sauver ces enfants. On estime le nombre d'enfants cachés à plus ou moins 6.000. Parmi ceux-ci 2.000 sont soustraits à la déportation grâce à l'action du C.D.J.



1 *Légende : Perosto od estrud tin euisi blaoreet laor sum zbrit nos nos autpat, vulputem ipit iusto cortinisl dunt wis*

2 *Légende : Perosto od estrud tin euisi blaoreet laor sum zbrit nos nos autpat, vulputem ipit iusto cortinisl dunt wis*

Outre les réseaux de résistance, de nombreux particuliers sauvent également des enfants juifs, souvent au péril de leur vie. Les principaux dangers encourus, tant par les enfants que par leurs sauveurs, sont bien entendu les rafles opérées par les Allemands, mais aussi les dénonciations... Les enfants juifs découverts sont la plupart du temps arrêtés, déportés vers les camps et mis à mort. Afin d'échapper à ce terrible sort, ces «enfants cachés» reçoivent parfois un nouveau nom, à consonance «moins juive», afin de ne pas être identifiés. Ils sont cachés à la campagne, dans des fermes, chez des particuliers, dans des institutions catholiques,... Ces enfants vivent dans la crainte d'être repérés, dans la douleur d'être séparés de leur famille et de devoir vivre avec des étrangers, sans savoir s'ils reverront un jour leurs parents. Mais ils vivent aussi entourés d'amour et protégés par ceux qui deviendront «leurs sauveurs», comme nous le verrons dans les témoignages recueillis.



5 *Légende : Perosto od estrud tin euisi blaoreet laor sum zbrit nos nos autpat, vulputem ipit iusto cortinisl dunt wis*

Quatre institutions anderlechtoises cachèrent des enfants juifs pendant la guerre : la Clinique Sainte Anne, le Collège Notre Dame de Cureghem de la rue de Fiennes, le Couvent des Petites Sœurs des Pauvres de l'avenue Clemenceau, et l'Institut Saint Joseph de la chaussée de Mons.

VOICI LA LISTE NON EXHAUSTIVE DU CDJ DES ENFANTS CACHÉS JUIFS D'ANDERLECHT :

ABRAMOVICZ Leni 290222, ACKERMANN Maximilien 370000, ACKERMANN Michel 320515, AJBESZYC Benjamin 360630, AJBESZYC Marie 330913, AJZENBERG Josiane 390321, AJZENFICH Gulien-Martin, AJZENFICH Ida 310112, ALTBREKEN Fanny 370816, ANUSZEWICZ Rosa 330326, ANUSZEWICZ Suzanne 380503, BARGMAN Bernard 320602, BEDER Sarah, BERGER Edith 330203, BERGER Elisabeth 400912, BERGER Walter 310708, BERGLAS Anna-Bella 330917, BERMAN Jacques, BIALER Edith, BIALISTOLC Arnold, BIEZIASKA Maurice, BOMBERG Abraham 321220, BRAT Theo 330424, BRAVERMAN Georges, BRENDÉL Jacques 320901, BROTMAN Michel 411020, BROTMAN Paulette 320407, BUCHVEJE Rachel 370504, BUCHWEJC Henri 280708, BUCKMAN Alex 391102, CAROLINSKI Paul 270829, CELONZYK Sarah 370900, CHAIMOWICZ Eva 310310, CHAIMOWICZ Gitla(Ginette) 361012, CHAJMOWICZ Helene 330131, CHMICHNICKI Albert 400320, CHMIELINCK Izydor 321121, CHOJNACKI Israel 340413, CHOJNACKI Jacob 291210, CHOJNACKI Marcel 320302, CYMERMAN Fredina 330330, CYNAMON Arnould 400316, CYNAMON Jacques 340531, DESSAU Anna 320610, DEUTSCH, DORN Helene 320527, DORN Henri 280427, DRACH Esther 281209, EDELBERG Estelle 420822, EFIRA Myriam 381123, EHRENREICH Bernard 311209, EISMAN Jeanne 310713, EJZENBERG Charles 350205, EJZENBERG Jacques 331228, ELYOVIC Jenny 320706, ENGELSZER Maurice, EPSKIN Anna 310525, EPSTEIN Anna 310625, ERLICH Francine, ERLICH Philippe, ERTMAN Georgette 250616, ESTERZON Salomon 311022, FAJGELZON Juliette, FAYNSTEIN Jacki, FEIER Frank 330000, FRANK Eva 370119, FREILICH Henri 301025, FRICQ Maurice 400000, FRIEDLAND Rachel 350622, FRIEDMAN Gaston 380101, FRYDLAND (RACHELLE) MYRIAM 350622, FRYDLAND A, FRYDLAND RACHEL (MYRIAM) 401215, FUCHS Julius 321003, GALLER Genia 331031, GEBREU Herbert 371019, GELBARD Ruchla 270129, GELERNTER Liliane 320319, GERFSCHAFT Charles 391028, GERFSCHAFT Joseph 310829, GLADSTEIN Gitta 280618, GLADSTEIN Ré + C125gine, GLIKSMAN Malka, GLIKSMAN Tauba, GLOGAUER Edith, GLOGAUER Robert, GODNY Ida 330129, GODNY Joseph (Chema) 341115, GOLDBERG Henri 311122, GOLDBERG Ida, GOLDFARB Joseph, GOLDFISCHER Henri, GOLDFLAM David 280428, GONELIWSKI Therese 331223, GOTTFRIED Vera 400118, GOUDSTIKKER Rachel 310331, GROMED Regine 370210, GROMET Karel 390221, GRUNGRASS Bernard, GUTMAN Simon, GUTWEHER Tauba, HAGENDORF Charles 360411, HAGENDORF Jeannette 410506, HAGENDORF Paul 381213, HAMBURSKI Benjamin, HELJAN Liliane 300216, HELSZAJN Henri 340425, HELSZAJN Joseph 340425, HERBST Margot, HERNER Albert, HERSCHAFT Sarah 300424, HERSCHLIKOWITZ Abraham 350305, HERSCHLIKOWITZ Helene 330819, HERSCHLIKOWITZ Jacob 370809, HERSCOWITZ Anna 331130, HERSCOWITZ Maurice 311207, HERSKOWICZ Eva, HERSKOWICZ Georges, HERSZAFT Chaim 321029, HOCHERMAN Joseph 360821, HOCHERMAN Sylvia, HOFNUNG Sara 420423, ILLITZER Francine 410700, ILZYCER (ILLYZEER) Jenny 321118, JABLONKA Alter 300205, JABLONKA DAVID(ARMAND-MAR)370314, JACOBOWITZ Rachel 380000, JAKUBOWSKI Louise 330828, JURFEST Simon 300902, KACZ Annie 340828, KACZ Simon 400416, KALISKI Ida 330324, KAROLINSKY Jacob 300227, KIRSZENZAFT Helene 310512, KIRZENZAFT Ester 360309, KIRZENZAFT Joseph 321117, KLEIN Joseph 330725, KLEINER Annie, KLEINER Bernard, KLOPMAN Gilles 330224, KNOPF Yvonne 390805, KNOPF Yvonne 390405, KOEN Felix 271202, KORENBAUM David Nochem 290825, KORENBERG Esther 361215, KORN Heinz 291104, KORN Sonia 310807, KOSOWER Henry 410816, KRASUCKI Jacques 280916, KRASUKI Israel 310815, KRAWICE Georges 400801, KRAWICE Henriette 390125, KREISMAN Gabriel 250303, KREISMAN Victor 281212, KRYK Rosa 300804, KUNIEC Rosaline 440509, KUPERBLUM Isaac 310305, KUPERBLUM Simon 280305, KURC Blonia 330121, KURC Pauline 340901, LEDERMAN Annette 400605, LEDERMAN Margot 390000, LEWENKRON Chana, LEWENSKRON Regine 300310, LEWKOWICZ Rita 280328, LIPINSKY Clara, LIPINSKY Eugene 310207, LUKESBERG Francine 310701, LUKS Anna 280927, LUKS Gustave 350706, LUKS Samuel, LUX Samuel 300801, MAJENBERG Bainoch, MAJENBERG Mos-

ze 331020, MAJENBERG Simon, MAJERSDORF Joseph 300506, MAN Ella, MANDELBAUM Berthold 310120, MANTEL Norbert 300430, MEDMAN Helene 321010, MEDMAN Sarah 311025, MILLER Chauntz 281218, MISZLIE Aron 311228, MODAZEWKO Filomene 380801, MODAZEWKO Isaac 400501, MOROKO Nathan 380222, MOSKOWIC Helene 400403, MOSKOWIC Vera 381124, MuNZ Bernard 280107, MYDLARZ Abraham 320903, NAJHABER Liliane 310919, NAJHABER Mariette 340402, NATHAN Ruth 340507, NEUSTADT Paul 400000, NEUSTADT Walter, NISENBAUM Abraham, NISENBAUM Lisa, ORDYNANCE Sophie 390424, ORDYNANS Marcel 371228, PARENCZEWICK Madeleine, PARENCZEWICK Simon, PATOK Leopold 301030, PEDRICK Madeleine, PELSEN Tauba 270815, PIK Henriette Regine 430411, PINSKIER Mariette, POLER Abraham 331104, POLER Fanny 301105, POLER Jeannine 380606, POLER Lilia 380710, POLER Rosette 320208, POMERANC Lola 320604, POZNANSKI Arnold 301025, POZNANSKI Jacques 310702, POZNANSKI Joseph 331028, POZNANSKI Marcel, PREISREOWITZ Louise 300429, PRZEDNOWEK Charles 330203, PRZEDNOWEK Madeleine 420804, PZEDNOWEK Charles, RABINOWICZ Fanny 390419, RACIMORA Albert 370729, RACIMORA Charles 320216, RAMMER Gaston 290924, RECHTER Leon 270906, RECHTMAN Elias 390000, RECHTMAN Golda 281002, RECHTMAN Max 300920, REICH Gisele 370624, REICHERT Erwin 310914, RESZKA Esther 361105, RESZKA Samuel 390119, RING Salomon 350314, RITTER Bernard 340921, ROSBERG Jules, ROSEN Monique 371229, ROSENBERG Anna-Marie, ROSENBERG Esther 311018, ROSENBERG Joseph 281110, ROSENHOLE Sara 340608, ROSENTHAL Henri, ROSINSKI Albert 301222, ROSINSKI Rosa 320607, ROTENBERG Albert, ROTTENBERG Anna 271205, ROTTENBERG Marie-Mina 301221, ROZENES Régine 350213, ROZENES Zyta 321102, ROZENMAN Rachel 360000, ROZENMAN Samuel 320623, ROZENSTRAUCH Ida, RUBIN Tobbie 390920, RUMMER Joseph, SAJCHEZ Regine 300215, SALOMON Else 320621, SALOMON Friedrich 290202, SAMET Annette 390305, SCHAFFERMANN Hanne 300704, SCHARENDORF Marie 321020, SCHATAN Gita (Gidelie) 330407, SCHEINFELD Albert, SCHEINFELD Ida 31, SCHMILVER MARCEL 390721, SCHMONLIVICS Rachel 361216, SCHWALB Willem 370831, SCHWARCBART Paul xx1204, SIERSZANT Maurice 290826, SIERSZANT Simon 350129, SILBER Sylvain, SILBER Tony, SILBERCHATZ Frida 320618, SILBERCHATZ Henri 390223, SILBERSAC Golda 280720, SILBERSBERG Malka 310927, SILBERSTEIN Elisabeth 310109, SKURASZEWICZ Helene 390413, SODOKRZYCKI, SOLFICHER Henri, SOLSKI 270808, SPIELBERG Bette 370716, SPIELBERG Marcel 301218, SPIELBERG Trude Lea 350627, SPILMAN Maria 340528, SPILMAN Pauline 400510, SREBRNIK Chaja 280301, SREBRNIK Jacques 300725, SREBRNIK Salomon 340513, SRYDLOWER Helene, STAHL Mathilde 290925, STARCK Anna, STASZENISKI Nathan, STAZEWSKI Albert, STAZEWSKI Nathan 400714, STEINE Pieter 380615, STEINER Ilse, STIWKA Lucie 300317, STORNICKI Dawid 300801, STRASBERG Julia, SWIERSZCZYNSKI Noel 401211, SZAJNFELD Albert 320831, SZAJNFELD Ida 300000, SZCZEKACZ Louise 310110, SZECZACZ Michel 340325, SZTERENLICHT Karl 370821, SZUDLOWER Aline 420619, SZYF Henri 370610, TAJCHMAN Dora, TAJCHMAN Gisele, TAJCHMAN Lily, TARKO (TARULES?) Joseph 280503, TEICHHOLC Harry 421119, TEICHHOLZ Regine 410525, TRAKSBETRYGER Jacques 361212, TUTTER Kurt 300712, TUTTER Rita 370113, UNGER Fajga 381006, UNGER Max Jacob 360517, URYN Israel 310303, URYN Sara-Masza 280416, VRAYMAN Svyla 270520, VREJMAN Samuel 290515, WAISMAN Anna, WAISMAN Jeanine, WAJNBERG Maurice 310418, WAJNSTOK Felix 390630, WAJNSZTOK Fanny 410120, WAJRESZTOK Frida 320304, WAJSKOP Marcel 331205, WAJSKOP Max 320601, WALD Nathan, WASSER Toba 301128, WAYEMBERG Annie 320407, WAYENBERGER Sabine 291101, WEINRIB Maurice 311218, WEINRIB Philippe 300915, WEISERBS Cecile 350601, WEISERBS Marie-Paule 320129, WEISMANS Lea 301031, WICHENBERG Clara 300814, WICHENBERG Rosa 330619, WISZMA Maurice 320304, WITKOWSKI Debora 381230, WOCH Moïse 360417, ZAJDERMAN Herman 290903, ZAJDERMAN Max 341020, ZAKTREGER 320309, ZAKTREGER Leon 250316, ZELESNIKAS Marie, ZLOTO Marie 370712, ZUREL Jacqueline 400420, ZYLBERBERG Maurice, ZYLBERMAN Arthur 390324, ZYLBERMAN Gabrielle 400601, ZYSBERG Jacques 340113, ZYSBERG Raymon 300629

5. La résistance juive

Il n'y a pas eu à proprement parler de groupe de résistance juive à Anderlecht. Néanmoins 2 membres du groupe des partisans armés du bulgare Todor Angelhof sont issus de cette commune : David Lachman et Szlama Engielszer.

Un des faits les plus marquants de la Résistance à Anderlecht a été réalisé entre autre par 3 partisans armés juifs : Paul Halter, Toby Cymbeknopf et Bernard Fennerberg. Ils ont en effet sauvé d'une mort certaine 14 fillettes juives cachées au couvent du très St Sauveur de l'avenue Clemenceau n°70.

Voici en l'état le témoignage que Bernard Fennerberg fit à la maison communale d'Anderlecht en mai 2003 :

*Légende : Perosto od estrud
tin euši blaoreet laor sum
zrřit nos nos autpat,
vulputem ipit iusto cortinisł
dunt wis*



«Bonjour à tous,
(...)»

Cette commémoration qui nous réunit aujourd'hui, est pour moi particulièrement chargée en émotions, car elle nous rappelle 60 ans plus tard le sauvetage de petites filles juives que les nazis voulaient déporter vers les camps d'exterminations, mais aussi des évènements auxquels j'ai participé et dont je fus en toute modestie l'instigateur.

Plusieurs des fillettes sauvées, aujourd'hui d'heureuses grand-mères, sont parmi nous.

Certaines habitent en Belgique, d'autres sont venues de France et même des Etats-Unis, du Venezuela et des Antilles néerlandaises. Je les salue toutes chaleureusement et je voudrais leur dire combien je suis heureux de les revoir.

Je me permets maintenant de vous évoquer les circonstances qui ont permis ce sauvetage et, pour bien cerner cet événement, de décrire aussi le contexte dans lequel nous vivions à l'époque.

● ● ●

Nous sommes en 1942 et j'avais 16 ans.

Après avoir réchappé à la grande rafle du 3 septembre, ma mère est allée rejoindre un frère dans sa cache et ma sœur fut emmenée par une militante du «Comité de Défenses des Juifs» au couvent d'Heverlée.

Mon père se trouvait en France comme travailleur obligatoire au Mur de l'Atlantique.

Il fallait donc que je me débrouille seul et je me suis rendu chez l'abbé Bruylants qui s'occupait de la paroisse Notre Dame Immaculée à Anderlecht.

J'avais appris que l'abbé, aidé par une vieille femme qui s'appelait Marieke, hébergeait des petits garçons juifs dans une maison à côté de l'église.

J'ai logé là quelques temps avant de trouver une mansarde chaussée de Mons dans les environs.

Pour éviter de circuler inutilement, n'ayant pas encore de faux papiers, j'allais prendre mes repas chez l'abbé Bruylants uniquement le soir.

J'y emportais également mon repas du lendemain-midi dans une gamelle que je réchauffais à l'atelier, où je travaillais comme apprenti fourreur en compagnie de mon ami Toby Cymberknopf.

Le patron nous permettait de travailler clandestinement.

Cette situation a duré 8 mois jusqu'à la deuxième quinzaine de mai 1943 où le printemps exceptionnellement très chaud déterminera la suite des événements.

Cette chaleur rendait la nourriture que j'emportais pour le repas de midi immangeable car elle surissait.

C'est pourquoi le soir du 19 mai 1943, j'avertis Marieke que dès le lendemain je prendrais également les repas de midi à la paroisse.

Le lendemain 20 mai je me rends donc à midi chez l'Abbé Bruylants comme prévu et j'y trouve Marieke en pleurs.

Elle m'explique que les agents de la Gestapo accompagnés d'un dénonciateur bien connu, nommé le gros Jacques, ont débarqué dans le couvent du Très Saint Sauveur, situé avenue Clemenceau à Anderlecht, pour emmener les 14 fillettes juives et leur accompagnatrice également juive qui y étaient cachées.

Ces enfants avaient entre vingt mois et douze ans.

Marieke m'apprit aussi, qu'après maintes supplications, les soeurs religieuses ont obtenu auprès des gestapistes qu'ils reviennent le lendemain pour leur permettre de préparer les effets des fillettes.

Les gestapistes acceptèrent en menaçant d'embarquer les religieuses si les fillettes avaient disparu à leur retour.

J'écoutais Marieke sans réactions perceptibles mais en réalité je ne tenais plus en place, j'étais révolté : ces enfants ils ne les auront pas !

Il fallait agir immédiatement et enlever les fillettes avant le retour de la Gestapo.

Je retourne rapidement sur mon lieu de travail raconter les faits à Toby, et nous partons sur le champ à la recherche de Paul Halter, un grand ami de Toby, que nous savions être un commandant des partisans armés.

Heureusement nous trouvons Paul et il prend sans hésitations la tête des opérations.

Il nous fixe rendez-vous à la tombée de la nuit devant le couvent avec trois autres résistants. Nous étions bien décidés de mener cette opération jusqu'au bout.

J'étais très tourmenté et inquiet quant à la réussite de notre action... Y aurait-il un agent de la Gestapo en faction à l'intérieur du couvent ?

Nous n'en savions rien mais il fallait tout tenter pour sauver les fillettes et leur accompagnatrice.

Comme prévu, nous nous retrouvons devant le couvent à la nuit tombée.

Nous sonnons et une religieuse méfiante entrouvre lentement la porte. Paul Halter place immédiatement son pied dans l'entrebâillement, sort son revolver et oblige la sœur, prise de panique, de nous laisser entrer.

Nous demandons aux religieuses de réveiller les fillettes qui se mirent toutes à pleurer et à crier, effrayées par ce réveil brutal...

L'accompagnatrice Gutki leur explique que nous ne sommes pas des Allemands et que nous venons pour les sauver...

Les enfants se calment et, avec l'aide des soeurs, Gutki les habille rapidement.

Ensuite, à leur demande, nous avons ligoté les soeurs religieuses pour qu'elles ne soient pas accusées de complicité dans cet enlèvement.

Mais il nous fallait également solutionner un autre problème important : où loger les filles ? Suite à ma suggestion nous avons convenu de les cacher dans l'appartement qu'occupaient mes parents avant la grande rafle de la rue Terre-Neuve en plein quartier juif.

C'était risqué mais la Gestapo ne s'était jamais préoccupée de cet appartement, alors pourquoi y serait-elle venue ce soir-là ?

Paul Halter et Andrée Ermel, sa coursière, ont emmené les deux plus jeunes enfants.

Toby et moi-même avons emmené les autres filles et Gutki à l'appartement par groupe de trois, éloignés les uns des autres pour ne pas attirer l'attention des quelques rares passants pressés de rentrer avant le couvre-feu.

Cette marche nous semblait interminable dans cette nuit sombre et lugubre car nous craignons à chaque instant de croiser des patrouilles allemandes. Nous sommes tout de même arrivés à destination.

Nous avons couché les enfants tant bien que mal et nous les avons veillées toute la nuit dans l'angoisse.

Le lendemain des résistantes du CDJ sont venues chercher les fillettes pour les cacher en lieu sûr.

L'opération du sauvetage avait réussi et nous étions tous très heureux.

Comme prévu, les agents de la gestapo sont revenus le lendemain pour emmener les enfants et sont repartis bredouilles et surtout très enragés.

Les religieuses n'ont heureusement pas été inquiétées.



Après avoir refusé à plusieurs reprises de m'engager dans la résistance parce que j'étais trop jeune, Paul Halter accepta, suite à cette action, de m'incorporer dans les Partisans armés. Je venais d'avoir 17 ans.



Je n'avais plus de nouvelles des filles depuis le sauvetage et je pensais souvent à elles en espérant qu'elles soient en sécurité.



Nous sommes après la guerre et pour beaucoup de jeunes de mon âge la vie était très dure. Mon père était malheureusement décédé à Auschwitz mais j'ai eu la chance de retrouver ma mère et ma sœur.

Pour beaucoup d'autres c'était bien pire. Nombreux étaient devenus orphelins de père et de mère ou avaient aussi perdu leurs frères et leurs sœurs ou d'autres se retrouvaient même sans aucune famille. Ce fut le cas de mon épouse.

Plus tard, nous avons raconté à nos enfants et petits enfants comment nous avons vécu la guerre et la tragédie de la communauté juive, et j'ai toujours voulu leurs transmettre ces valeurs qui me sont très chères comme la résistance à l'injustice et à l'intolérance.



Et je repensais souvent aux fillettes ne sachant toujours pas si elles avaient survécu à la guerre.

Mais en 1995, quelques jours avant le congrès de «L'Enfant Caché», je reçois un appel téléphonique de Californie.

Une femme me demande si je suis bien Bernard Fennerberg et en entendant ma réponse elle éclate de joie, elle venait d'apprendre que je faisais partie du groupe qui l'avait sauvée elle et sa soeur.

L'émotion était à son comble, après 52 ans sans nouvelles nous nous sommes enfin retrouvés !

Elle viendrait au congrès avec d'autres filles sauvées et nous nous réjouissons d'avance de nous rencontrer.

La veille du congrès, nous nous sommes réunis - cinq des fillettes, Rachel, Mimi, Simone, Yvette et Jeannine, Paul, Toby et moi-même - et c'est alors que j'appris que toutes les filles et leur accompagnatrice Gutki avaient survécu à la guerre.

Ce fut une soirée inoubliable, pleine d'émotions, de joie, de bonheur et de larmes.

Ce bonheur est malheureusement entaché aujourd'hui par 2 décès : Yvette Lerner en 2001 et mon compagnon de guerre Toby Cymberknopf en 2002 et je salue sa fille qui se trouve parmi nous.

Aujourd'hui, 60 ans après les faits, je reste profondément bouleversé en pensant que le hasard avait bien fait les choses.

Si je n'avais pas changé mes habitudes, ce 20 mai 1943, en me rendant chez Marieke à la Paroisse de l'abbé Bruylants pour prendre le repas de midi, et si je n'avais pas eu la chance ensuite de contacter très rapidement Paul Halter, que seraient devenues toutes ces fillettes...?

La réponse, malheureusement, nous la connaissons tous».¹

6. Les survivants

Cent quinze Juifs d'Anderlecht² ont survécu aux camps de concentration nazis. C'est un véritable miracle. De nombreux survivants ont été affectés physiquement et psychologiquement par leur passage dans les camps. Certains n'ont pas survécu longtemps après la guerre, trop épuisés ou malades. D'autres se sont suicidés rongés par l'impossibilité de vivre avec de tels souvenirs. D'autres encore ont tenté de transformer par l'art ou la transmission de leur histoire cette terrible expérience en témoignage contre la barbarie et pour une société démocratique...

1. Cette notice est issue du texte lu par Bernard Fennerberg à la maison communale d' Anderlecht lors de la Commémoration du 60ème anniversaire du sauvetage des fillettes du couvent du Très Saint-Sauveur

2. Parmi les 115 survivants, il y avait une majorité d'hommes, peu de femmes et encore moins d'enfants.

Deuxième partie :

25

«Mémoires d'enfants cachés juifs d'Anderlecht»

I. Les témoignages

• Camille Adlerfligel

Les parents de Camille Adlerfligel, juifs orthodoxes modérés, venaient de Pologne. Ils sont arrivés en Belgique en 1929 poussés par l'antisémitisme et les pogroms de leur pays d'origine. Son père exerça plusieurs petits métiers avant d'apprendre le métier d'imprimeur. Sa mère travailla dans un magasin de lingerie près de la porte d'Anderlecht, puis chez son oncle Wolf qui avait un magasin de lingerie au 364 chaussée de Mons.

En 1934, ses parents se marient. Camille viendra au monde 2 ans plus tard.

Vers 1939-1940, la famille achète en commun une belle maison de maître à l'avenue de la Reine à Schaerbeek. Cette maison sera détruite par les bombardements alliés qui visaient la gare de Schaerbeek pour entraver les manœuvres des troupes allemandes. Il n'en reste plus que des photos aujourd'hui.

En mai '40, la Belgique est envahie par les Allemands. Les tracasseries commencent très rapidement par «le statut des Juifs» : inscription obligatoire au registre des Juifs, interdiction d'exercer certaines professions, interdiction de sortir après 20h, liquidation des entreprises juives, port obligatoire de l'étoile jaune à partir de 6 ans, etc.

En septembre 1942, surviennent les rafles. Les grands-parents de Camille habitent au 250 chaussée de Mons. Les Allemands ont bouclé le quartier de la gare du Midi et de jour comme de nuit, ils chassent brutalement de nombreuses familles juives de leurs maisons. Ils les jettent dans leurs camions afin de les rassembler tous à la caserne Dossin à Malines, point de départ vers les camps de concentration et d'extermination. Les Juifs paniquent et essayent de se cacher pour échapper à la déportation.

Présentant la traque, la famille de Camille a fait aménager différentes cachettes dans la maison de l'avenue de la Reine. Ses parents occupent le sous-sol et la cave, avec 2 fenêtres donnant sur le trottoir à hauteur des pieds des passants mais permettant de surveiller ce qui se passe en rue. Dans leur cave, ils ont fait construire une cachette derrière une grande armoire de cuisine qu'on glisse et referme facilement. Sur dénonciation, ils reçoivent à 2 reprises la visite des Allemands qui se sont donc retrouvés dans ladite cuisine. Les Allemands percutent les murs à la recherche d'une cachette, mais ne trouvent



1943 : Camille Adlerfligel (Vlaminckx) en 2e primaire

heureusement rien et repartent bredouille. Les parents de Camille vivent cela avec une terrible angoisse.

Après cet évènement, ses parents ne veulent pas prendre le risque de garder Camille près d'eux. Ils le placent à 6 ans chez un couple de Belges sans enfants : Eddy et Anny Vlamincx. Camille les appellera oncle Eddy et tante Anny. Oncle Eddy était l'associé de son grand-père dans une petite fabrique de maroquinerie.

Les Vlamincx habitent une petite villa pittoresque au 106 rue du Potardenberg à Anderlecht. Ils inscrivent Camille en 1^{ère} primaire à l'école des Frères de la rue de la Procession sous le nom de Camille Vlamincx. Durant 3 ans, il sera malgré tout heureux car, même s'il doit aller à la messe tous les matins avant d'aller en classe, même si on le baptise à Saint Guidon pour « sa protection » à l'insu de ses parents, il est bien soigné, a des amis et sa mère vient de temps à autre lui rendre visite clandestinement.

Les Vlamincx étaient des Justes qui au risque de leur vie ont accepté de cacher un enfant juif. Il leur sera éternellement reconnaissant.

Camille raconte :

«Un jour, j'étais au cinéma place de la Vaillance avec Oncle Eddy et Tante Anny pour voir un film de Chaplin. Brusquement, les Allemands ont fait irruption dans la salle en chassant tout le monde. En fait, un attentat venait d'avoir lieu : des résistants venaient d'abattre l'ouvreuse du cinéma, une collaboratrice. En sortant de la salle, nous l'avons vue à terre, dans une flaque de sang.»

Un jour pourtant, Camille est dénoncé. Deux hommes (un Belge et un Allemand) arrivent à l'improviste pour l'arrêter. Il est sauvé par le sang froid de tante Anny qui renverse sur lui une grande manne à linge en lui disant de ne pas bouger. Après avoir fouillé toute la maison, et malgré la présence de vêtements d'enfants, les 2 hommes doivent bien admettre que Camille n'est pas là et ils partent...

«Je me souviens encore du tremblement nerveux incoercible d'Oncle Eddy après leur départ. Après cet évènement, je ne pouvais plus rester là et mes parents m'ont caché successivement avenue du Midi chez un marchand de chaussures «Albert», à côté de la petite église, puis chez la mère de tante Anny à Wilrijk et enfin dans une ferme à Hornu près de Soignies où j'ai assisté à un combat aérien. Là, je n'étais pas très heureux, et à l'insu de mes parents, Tante Anny est venue me chercher à vélo pour me ramener à Anderlecht. On a croisé beaucoup de soldats allemands pendant cette équipée.»

Pendant ce temps, ses parents continuent à se cacher. Sa mère, blonde et peu typée, n'a pas peur de circuler en rue et en tram, avec une fausse carte d'identité au nom de Francine De Bender. Son papa, plus reconnaissable se cache en différents endroits de Belgique.

Ses grands-parents et oncle Maurice, sont arrêtés et envoyés à la caserne Dossin de Malines, l'étape avant la déportation.

Oncle Maurice se sauve en sautant du train. Quant aux grands-parents de Camille, ils échappent à la déportation grâce au passeport palestinien de son grand-père. En effet, à cette époque, il y avait un traité entre les Nazis et les Palestiniens arabes dont le leader était pro-allemand, le grand mufti de Jérusalem.

«Enfin, le 3 septembre 1944, avec Oncle Eddy au pont du canal à Anderlecht, on a vu arriver les troupes anglaises qui venaient délivrer Bruxelles.

A la fin de la guerre, maman est venue me chercher pour me ramener à ma nouvelle maison, chaussée de Mons. C'est un enfant pleurant et refusant de partir qu'elle a du traîner en rue. Ce fut un drame pour ma mère qui était venue me récupérer. J'en ai encore des remords à ce jour.»

En 1948, la mère de Camille se rendait encore tous les jours à la gare du Midi pour voir si ses frères n'étaient pas revenus...

Camille Adlerfligel fit des études de médecine et devint médecin généraliste. Il vit toujours à Anderlecht.



55 ans de mariage

• Claire Frydman

Claire est née en 1932 chaussée de Mons. Sa mère venait de Budapest. Elle a fui la Hongrie à cause des pogroms qui s'y déroulaient. On jetait les Juifs ligotés dans le Danube. Son père venait de Grodzyk en Pologne où il a fui la misère. Elle avait un frère qui s'appelait Abraham (Albert pendant la guerre).

Pendant la guerre, on lui a donné le nom de Claire Louise Vandam.

Sa famille a d'abord habité rue de l'Instruction. Ils avaient un atelier de maroquinerie à l'étage. Au rez-de-chaussée, il y avait une épicerie juive tenue par Monsieur et Madame Wiazowski. Son père et son grand-père fréquentaient la synagogue de la rue de la Clinique. Elle fréquentait l'école primaire pour fille de la rue du Chapeau.

Elle se souvient bien du quartier juif. La plupart des Juifs travaillaient très dur dans le quartier. C'était un quartier vivant. On y parlait yiddish. L'ambiance était bonne. Claire jouait dans la rue. Elle a eu une enfance heureuse.

Lors de l'invasion de la Belgique, toute sa famille est partie en exode à pied vers la France. L'aviation allemande mitraillait les gens sur les routes. Ils ont dormi dans des granges et des écoles. Lors de la reddition de Belgique, ils sont rentrés chez eux à Anderlecht. En rentrant, elle a trouvé chez elle rue Rossini sa grand-mère d'Anvers. Elle avait eu une attaque car on lui avait dit que toute sa famille était morte. Elle est décédée un jour plus tard...

Entre 1940 et 1942, Claire et sa famille ont vécu comme des persécutés. Ils étaient traités de sales Juifs. Toute sa famille a dû porter l'étoile jaune. Claire a poursuivi sa scolarité jusqu'à l'été 1942.

Ses parents, qui jouaient aux cartes dans le café «le vieux rempart», ont su convaincre Caroline, la cuisinière du café de cacher leurs 2 enfants.



Famille??? au complet

Caroline les a envoyés chez Frika à Courcelles où ils sont restés quelques mois. Les rapports y étaient difficiles au vu des problèmes d'approvisionnement. Ensuite, Claire a été cachée à Manage chez un couple de personnes âgées, puis à Morlanwelz dans un pensionnat catholique. La Sœur lui a dit qu'elle devait partir car elle avait été dénoncée. Ses parents sont venus la chercher avec son frère pour la ramener à la rue Wayez. Ils ont été en pensionnat à Bruxelles.

Au vu des dangers qui augmentaient, ils ont dû se cacher à nouveau. Claire à Jolimont, chez tante Jeanne, et son frère à Longtin. Ses parents ont aussi été cachés à Jolimont. Le père a continué à fabriquer des sacs pour survivre. Non loin de là, il y avait une gare de triage à Haine St Pierre. Celle-ci a été bombardée. Claire s'est réfugiée dans un abri de jardin chez un voisin. Sa mère l'a ramené à Frika pour échapper aux bombardements mais étant trop malheureuse elle est revenue chez tante Jeanne. Les bombardements ont continué. Claire vomissait du sang. Elle est restée chez tante Jeanne jusqu'à la libération.

Toute sa famille proche a survécu à la guerre. Elle se souvient avoir vu à Jolimont un certain Monsieur Ephren qui est sorti de sa maison pour chanter la brabançonne en pleurant. La résistance a aussi arrêté le cafetier qui avait tenté de la dénoncer. Un facteur avait détourné les lettres destinées à la Gestapo...

Quand toute la famille est revenue en 1945, la maison de la rue Rossini avait été vidée. Son père a repris un commerce de maroquinerie. Il restait encore quelques commerces juifs mais moins qu'avant. La plupart des gens ont été déportés. Elle est retournée à l'école de la rue du Chapeau. L'accueil n'a pas toujours été facile. Elle s'est mariée en 1953 à la commune d'Anderlecht avec Jacques Frydman. Elle a eu 2 enfants Michelle et Hari et a 4 petits enfants : Déborah, Vanessa, Kevin et Melissa.



André Wieder

• André Wieder.

Notice rédigée par les élèves de 5ème secondaire de Madame Cosme de l'école Maïmonide.

André Wieder est né en 1927. Il avait 12 ans et demi lors de l'invasion de la Belgique par les troupes allemandes le 10 mai 1940.

André a vécu à Anderlecht depuis l'âge de 2 ans. Dans cette commune, la présence juive était très importante : on y trouvait des boucheries kasher, des épiceries juives et une synagogue rue de la Clinique.

Quand son père originaire de Tchecoslovaquie est arrivé en Belgique, il n'a pas pu exercer son métier de boulanger, il a dû travailler dans le creusement du canal de Charleroi. En effet, dans les années 1920-1930, la plupart des immigrés étaient pauvres ; les temps étaient très difficiles (crise de 1929). En 1928, son père a ouvert une boulangerie rue de l'Instruction.

André est allé à l'école primaire près de la place Lemmens puis à l'école numéro 9. Il est allé ensuite à l'école moyenne près du parc Astrid, pendant un an et demi. Son cursus scolaire s'est arrêté à ce moment-là. L'autorité occupante a mis fin à l'instruction des enfants juifs de 14 ans au 1er décembre 1941.

A cause du service de travail offert et bientôt du service obligatoire d'octobre 1942 en Allemagne, il manquait d'ouvriers en Belgique. Les patrons engageaient alors beaucoup d'apprentis. Le père d'André ne voulait pas qu'il travaille dans une imprimerie. Il a trouvé alors une place dans un atelier d'électro-mécanique de précision à Ixelles, rue Elise.

A cette époque, André et sa famille n'avaient plus d'adresse légale, ils avaient une adresse fictive à Schaerbeek.

Le jour de Roch Hachana, le 10 septembre 1942, tout le monde était parti à la synagogue. La boulangerie était fermée et son père lui a demandé d'y retourner car il avait oublié quelque chose. Mais des voitures de la Gestapo circulaient dans le quartier. C'est la première fois qu'André voyait une Volkswagen. Dans cette voiture, un gestapiste s'amusait à terroriser les gens. Des SS se sont précipités sur André lorsqu'il a ouvert sa boulangerie. Ils voulaient savoir où étaient les membres de sa famille et quand ils allaient revenir. André a répondu qu'ils seraient de retour l'après-midi. Les Allemands l'ont relâché. Il a couru jusqu'à la synagogue pour annoncer qu'il ne fallait plus rentrer à la maison. Un commissaire les a hébergé pendant 4 ou 5 jours.

Ceux qui étaient à leur domicile y ont été arrêtés. Certains Juifs ont reçu une convocation de l'Association des Juifs en Belgique qui était imposée par les Allemands pour les emmener vers l'est. Les Juifs prenaient le train de la gare du Midi jusqu'à Malines et de là, ils étaient envoyés jusqu'à Auschwitz.

André ne portait pas d'étoile jaune car il n'avait pas de domicile légal. Il avait une carte d'identité étrangère puisqu'il était né dans les Carpates, mais il n'avait pas le cachet juif. Comme il devait souvent prendre le tram, il se faisait régulièrement contrôler, c'était dangereux.

Les Hongrois étaient les alliés des Allemands. Donc dans un premier temps, les Juifs hongrois bénéficiaient de protection. André s'est alors rendu à la maison communale d'Anderlecht pour changer de nationalité parce que son père de nationalité tchécoslovaque appartenait à la minorité hongroise. Cela n'a posé aucun problème : il a reçu une nouvelle carte d'identité et la nationalité hongroise.

La population juive en particulier a choisi de se cacher dans le pays où ils connaissaient des adresses. Des milliers de personnes ont fui vers le sud de la France.

Son patron lui a proposé de loger à l'usine. Son père a été déporté en 1943. Son frère cadet et sa mère ont été cachés chez une famille d'amis du Namurois qu'ils ont connu au cours de l'exode. Il n'a plus jamais eu de nouvelles de son père, à l'époque, il ignorait que celui-ci se trouvait à Auschwitz. Mais le père Herman Wieder a survécu à la captivité.



• Adolphe Nysenholc

Adolphe Nysenholc est né à Anderlecht le 24 novembre 1938. Ses parents habitaient au n° 96 avenue Clemenceau à Anderlecht.

Presentant les problèmes, ses parents l'ont confié à Madame Josse et Catherine Verleyer qui résidaient à Ganshoren. Ils ont été reconnus Justes parmi les nations. Ses parents lui ont rendu visite une ou deux fois.

En septembre 1942, ses parents ont été raflés avenue Clemenceau par la Gestapo. Ils ont d'abord été envoyés à la caserne Dossin de Malines, le 11 septembre. Le lendemain avec le 9ème convoi à destination d'Auschwitz, ils ne laissent plus d'autre trace dans l'histoire que celle de leur déportation. Adolphe est resté dans la famille Verleyer jusqu'à la fin de la guerre. Il était considéré comme le fils de la famille.



Adolphe a passé un an en sanatorium. En 1946, il apprend qu'un de ses oncles a survécu. Cet oncle est venu en Belgique pour récupérer Adolphe et son frère. Il avait peur que les enfants ne perdent leur identité juive. Il ne parlait pas français et les contacts ont été difficiles avec la famille Verleyer. Il n'avait pas beaucoup d'argent et a dû placer Adolphe et son frère dans un home laïque pour enfant de l'Aide Israélite des Victimes de Guerre à Profonsard, puis à Rhodes St Genèse jusqu'en 1957. Il a comme cela erré de home en home sans repère...

Adolphe Nysenholc

C'est à Boitsfort qu'il a rencontré Siegi Hirsh. Celui-ci en tant qu'animateur essayait de défendre la destinée de tous les jeunes enfants qui n'avaient pas la parole. Il vivait avec eux comme un père de famille sans être moralisateur.

Adolphe Nysenholc reprit quelques années plus tard des études et finit par enseigner le français à l'Athénée Fernand Blum de Schaerbeek et le cinéma à l'ULB (il est spécialiste de Chaplin).

• Bracha Rotchild née Altman



*Au premier rang : Bracha Altman, entre René et Denise Collignon, qui l'ont cachée depuis le début de l'année 43.
Au deuxième rang : les parents de Bracha, Sarka et Abraham Szulim Altman.*

Bracha Altman est née en 1930 à Anderlecht. Ses parents, Juifs polonais, sont venus en Belgique en 1922-1923. Leur immigration a pour origine des raisons économiques et la montée de l'antisémitisme. Ils avaient en effet assisté à des pogroms en Pologne. L'oncle de sa mère lors d'une promenade dans une rue de Varsovie avait eu le nez tranché. Cela a impressionné toute la famille.

La situation économique était aussi très pénible. Son père avait voyagé de par le monde. D'abord en Russie en 1917 par idéalisme. Il était présent au théâtre juif de Moscou en octobre 1917. Il a été déçu car il y a connu l'antisémitisme. Ensuite, il a tenté sa chance dans un kibboutz en Palestine, puis à New York. Il est parti plus tard pour la France où des représentants sionistes lui ont conseillé d'aller en Belgique. Il y a fait venir sa femme de Pologne.

Les parents de Bracha se sont d'abord installés à Saint-Gilles, où ils ont retrouvé des anciens de Pologne. Ceux-ci les ont aidés à ouvrir une fabrique de chapeaux pour dame à Anderlecht rue Grisar dans les années 30. L'affaire a prospéré. Ses parents travaillaient jour et nuit avec une dizaine d'ouvrières. Leurs clients (juifs) revendaient les chapeaux sur les marchés dans les campagnes.

En 1940, quand les Allemands sont arrivés, son père a craint qu'ils ne viennent le chercher à cause de son appartenance au parti sioniste de gauche. Les réfugiés juifs allemands les avaient déjà prévenus des risques encourus si les Allemands envahissaient la Belgique.

Toute la famille est partie en France en train. A la frontière, les douaniers français ont fait descendre les étrangers et les ont mis dans un autre train. Sa famille a voyagé 3 jours et 3 nuits à travers la France. Des bruits couraient qu'on les emmenait en Allemagne.

Le train s'est arrêté à Toulouse et tous les étrangers ont été répartis dans les villages des environs dans les camps où on avait parqué les républicains espagnols sous la garde des soldats français. Ils sont restés là quelques mois. Toulouse était dans la zone libre sous contrôle de Pétain. Ils ont appris que les Juifs allaient être arrêtés et internés dans des camps en France. Tout le monde était inquiet. Certaines personnes ont essayé de franchir la ligne de démarcation et sont rentrées en Belgique sans problème. C'était rassurant. Le père de Bracha a donc décidé de rentrer en Belgique. Le retour n'était pas simple vu l'absence de document d'identité. Il fallait frauder en voyageant dans des cars de Toulouse vers la Belgique. Les policiers français n'ont pas voulu les laisser passer à la ligne de démarcation. Un soldat allemand les a pris à part et leur a permis de passer en fraude. Ils sont finalement arrivés en Belgique.

Pendant un certain temps tout allait bien. Son père retravaillait. Bracha allait à l'école primaire de la rue Wayez. Le problème pour son père était qu'il manquait de matière première. Il a dû travailler sur ses réserves.

Dès 1940, une série d'ordonnances allemandes a rendu la vie de sa famille difficile. De plus, toute la famille a dû s'inscrire à la commune dans le registre des Juifs. Ils ont aussi dû aller chercher leurs étoiles jaunes. Quand ses camarades de classe ont vu qu'elle portait une étoile jaune ils ont voulu faire pareil mais leurs parents s'y sont opposés.

Bracha a été cachée à partir du 22 août 1942 à la cité de Moortebeek suite à un contact que son père avait avec un délégué syndical FGTB. Elle n'y a pas été cachée longtemps. Elle était seule et ne pouvait répondre à rien. Des gens ont sonné. Elle se sentait traquée. Le lendemain son père est venu la chercher pour la ramener à la rue Grisar. Des voisins lui ont demandé comment ils allaient cacher leur enfant. Une voisine a proposé à son père d'amener Bracha chez une de ses cousines. C'est ainsi qu'elle a été amenée chez une Madame Lienaus qui habitait rue de l'Instruction dans une petite maison ouvrière au 1^{ère} étage. Elle est restée là quelques mois.

Bracha a survécu à la rafle nocturne du 3 septembre 1942. Les Allemands n'y sont pas rentrés. Le camion où l'on entassait les personnes arrêtées était garé en face de la maison. Elle entendait des cris et des pleurs des Juifs et des bruits de bottes, d'enfoncements de porte,... Elle ne pouvait pas bouger dans sa cachette sous l'escalier, étant paralysée

par la peur. Si elle avait bougé, les chiens auraient aboyé et attiré l'attention des soldats... Le lendemain, une voisine sonnait pour venir aux nouvelles. Elle était rassurée de voir Bracha vivante. Elle se croyait donc en sécurité mais plus tard il s'est avéré que la cachette était dangereuse car le fils de Madame Lienaux faisait de la résistance.

La cousine de Madame Lienaux, Madame Berthe avait trouvé une cachette pour les parents de Bracha à Manage chez une personne âgées où ils étaient censés être domestiques. Les gens y faisaient de l'abattage rituel d'animaux. Son père n'osait pas sortir. Bracha est également partie en octobre 1942 de chez les Lienaux pour aller à Manage en train. Un contact de son père, Monsieur Pomeranc du parti sioniste de gauche a trouvé une autre cachette pour Bracha à Morlanwelz comme interne au sein de lycée Warocqué, nid de la Résistance. On lui donna un faux nom d'Hélène Lardinois. Le préfet de l'athénée se doutait qu'elle était juive.

Après les bombardements et les difficultés d'approvisionnement, ils ont dû fermer l'internat et trouver des logeuses pour placer les internes. Bracha fut placée chez les Collignon. Elle se souvient d'avoir vu une de ses camarades de classe abattue par les Allemands, celle-ci voulait prévenir son père, résistant, que les Allemands étaient là... Pomeranc apportait de l'argent aux Collignon pour nourrir Bracha. Monsieur Collignon était ouvrier métallurgiste et arrondissait ses fins de mois comme garçon de café et sa femme tricotait. Bracha est resté là d'octobre 1942 à septembre 1944.

Au moment où les Allemands sont partis, de nombreux drapeaux belges sont apparus. Ses parents sont venus la chercher pour rentrer à Anderlecht. Là, ils ont trouvé le logement vidé. Le parti sioniste de gauche trouva un autre logement rue Grisar pour la famille. Son père trouva une nouvelle occupation dans la vente de sacs en cuir. Il voyageait de patelin en patelin. Bracha, elle, est retournée à l'école moyenne rue Ropsy Chaudron mais elle n'arrivait plus à suivre les cours. Elle chercha du travail et fut engagée comme steno-dactylo dans une organisation juive.

Après avoir guéri de la tuberculose, Bracha a fait des études pour devenir assistante sociale. Elle a travaillé de 1957 à 1965 à l'association d'aide aux israélites victimes de guerre. Elle a ensuite fait des études en sciences sociales en Hollande. Elle a été diplômée comme travailleuse sociale. Avec ce diplôme, elle a été engagée comme professeur de technique sociale à Anvers.



Israël Krasucki

• Israël Krasucki

Israël est né en 1931 à Anderlecht près du boulevard de la Révision non loin de la gare du Midi. Ses parents venaient de Pologne. Ils sont arrivés en 1927 en Belgique à cause de la misère économique. Il est le dernier des 4 garçons. Son père était maroquinier. La famille vivait à la rue Pasteur. C'était à la fois un lieu de résidence et de travail. Il fréquentait l'école primaire n°3 à Anderlecht.

En 1941, une infirmière du secours d'hiver propose à ses parents qu'Israël aille non loin d'Anvers étudier à l'école bilingue. C'est un changement par rapport à la ville. Il se sent dépaysé et seul. Il ne porte plus son nom mais le n° 130.

Au printemps 42, il rentre à la maison à Anderlecht. Il y a de plus en plus de répression à cette époque, mais il est content d'être en famille. Il découvre l'occupation allemande et les ordonnances qu'ils édictent. En juillet ses 2 grands frères sont convoqués pour le travail obligatoire. Ils doivent se présenter à Malines dans les 48h. Ils le font de peur qu'on ne s'en prenne à leur famille. Toute la famille sera affectée de leur départ. Ils ont été envoyés dans le 1er convoi du 1er août 1942 en direction d'Auschwitz.



Le 3 septembre 1942, la Gestapo frappe à sa porte et part. La famille est très inquiète.

De septembre 1942 à septembre 1943, toute sa famille se cache dans leur maison. Ils deviennent pauvres. Pendant cette période en février 1943, son père se fait arrêter par la Gestapo. Suite à cela, la famille se disperse. Son frère se cache dans une famille avec l'aide de la résistance juive. En mai 1943, sa mère est arrêtée par la Gestapo à Anderlecht. Elle sera envoyée à Malines et puis en convoi à Auschwitz.

Israël entre alors en contact avec la cellule des enfants à problème de la jeunesse ouvrière chrétienne. La JOC avait ouvert des centres d'accueil où ils recevaient des jeunes. Ils connaissaient le sort qu'on réservait aux Juifs. La JOC conduit Israël et son frère dans un château, à Schaltin. Ils y sont restés 1 an et demi. C'était comme un camp de vacances avec la messe en plus et une foule d'activité.

En août 1944, il y a eu une descente de la SIPO-SD dans le château. Ils sont entrés avec fracas. Les Allemands ont mis les enfants en rang. Quatre enfants juifs plus âgés ont été raflés. De jeunes réfractaires ont aussi été pris.

Israël et son frère sont restés là jusqu'au 3 septembre 1944, date à laquelle les Américains ont libéré le village voisin. Tout le monde a explosé de joie.

Après la guerre, Israël et son frère étaient les seuls survivants de la famille...

Ils ont été accueillis pendant 8 ans par une famille sans enfant à Seneffe. Durant cette période, Israël a terminé sa scolarité. Il a ensuite travaillé comme homme de métier dans une usine métallurgiste.

• Henry et Hélène Silberstein-Lustygier

Ecrit par Edith Mutz, fille de Hersh Mutz et de Genia Chwatt, petite nièce de Hélène et Henri.

Aharon Appelfeld (romancier): «Il y a deux catégories de survivants: ceux qui ont des photos et ceux qui n'en ont pas»

Denise Epstein (fille d'Irène Némirovski) : «Chaque photo nous raconte une histoire.»

«Le mutisme des rescapés de la Shoah rend la restitution des événements de la vie quotidienne des juifs, avant et pendant la guerre, désespérément incomplète. Plus étonnant encore, les enfants de la première génération après la Shoah ne posaient pas de questions! Pas, comme on l'écrit souvent, par peur d'attrister les parents. Mais, plutôt, parce qu'ils n'en n'éprouvaient pas le besoin. La Shoah, ses fantômes et son mutisme faisaient, naturellement, partie inhérente de leur vécu d'enfance. Ma famille et moi-même n'avons pas échappé à cette règle. Ainsi, en voulant évoquer mes proches, la famille Lustygier, la famille Niemiec et Chana Zylbersztajn, je réalise, avec regrets, ne posséder que des bribes d'informations que je vous raconte et quelques précieuses photos que je vous montre. C'est peu et en même temps beaucoup: ce sont les rescapés des souvenirs.»

Henry Lustygier est né en 1900 en Pologne. Haia, Hélène Silberstein Lustygier est née en 1903, à Kaminsk, en Pologne. Elle a 5 soeurs et 2 frères : Esther Silberstein Chwatt, ma grand-mère, mariée à David Chwatt, déportée à partir de la Pologne, à 35 ans. Elle n'est jamais revenue. Sarah Silberstein, mariée à Shlomo Pizarek, déportés à partir de la Pologne. Ils ne sont jamais revenus. Chana Silberstein née en octobre 1906, déportée de Saint-Gilles le 19/5/44, numéro 327 du convoi XXV, arrivée le 21/5/44 à Auschwitz. Ita Silberstein Niemiec née le 25/8/1900, déportée de St-Gilles le 19/5/44, numéro 335 du convoi XXV, arrivée le 21/5/44 à Auschwitz. Son mari, Leibich Niemiec, né le 18/1/1894, déporté, en même temps que sa femme Ita, sous le numéro 334. Blouma Silberstein, mariée à Avraham Kamelgarn, déportés à partir de Pologne. Ils ne sont jamais revenus. Itzhak parti en Israël avant la guerre. Israël parti en Israël avant la guerre.

Le père de cette fratrie, Shmouel Silberstein, est mort avant la guerre. Sa femme, Frimit, meurt en déportation à 70 ans.

Haya Hélène Silberstein épouse Henry Lustygier (cousin du père du cardinal Henry Lustygier) en 1928 en Pologne. Le jeune couple quitte ensuite la Pologne pour la France. Là, on leur dit qu'ils trouveront du travail plus facilement à Bruxelles. Donc, ils optent pour la Belgique.

Au début, Hélène et Henry habitent une mansarde à St-Gilles et Henry, ébéniste de formation, y trouve du travail.

En 1929, naît Jenny Lustygier. Vers 1932, pendant qu'Henry travaille dans une menuiserie, son épouse tient une épicerie rue Joseph Claes, 97 où ils vivent dorénavant.

En 1934, Henry ouvre avec un associé sa propre fabrique de meubles, rue Dupont 81 à St-Gilles, où la famille déménage. Hélène, enceinte de Michel, rend visite à sa famille en



*Michel Lustygier – Hélène Silberstein
– Chana Silbrestein
– Jenny Silberstein.
Dernière photo avec Chana
Silberstein*

Pologne à Radomsk en 1935. Ce sera la dernière fois qu'elle verra ses parents.

En 1935, naît Michel. A ce moment là, 20 ouvriers travaillent aux machines de la fabrique au rez de chaussée de l'habitation.

Puis, vers fin 1937, le contexte politique en Europe entraîne une grave crise économique. La fabrique d'Henry sombre dans la faillite et le huissier vient la vider. La famille Lustygier doit déménager dans un vieil appartement de 3 pièces rue d'Andenne et puis dans un appartement encore plus petit situé rue du Ti, 14. Henry travaille, par ci par là, pour faire vivre sa petite famille.

Le 10 mai 1940, les troupes nazies envahissent la Belgique. La mère de Jenny voulait l'envoyer à l'école et elle lui a dit : «Mais Maman ! C'est la guerre !» Rien n'y a fait, elle a dû y aller... mais l'école était effectivement fermée...

Le premier jour de guerre, la police circule partout et conseille aux hommes de quitter la Belgique.

La famille Lustygier, Chana, Ita, son mari Leibich et d'autres familles juives louent un camion pour s'enfuir vers le Nord. La route, pleine de réfugiés, est bombardée par les Allemands. Hommes, femmes, enfants et vieillards doivent régulièrement laisser véhicules, chevaux et bagages sur la route pour se réfugier dans les bosquets.

Le camion, arrive avec un blessé à Dunkerke. Mais Dunkerke brûle! Finalement, les familles du camion se réfugient à la Panne où elles restent bloquées, à cause des combats. Trois semaines plus tard, la Belgique capitule et tous retournent à Bruxelles.

En 1942, les persécutions contre les Juifs s'intensifient: ils doivent porter l'étoile, n'ont plus le droit de tenir des magasins, etc....

Puis arrivent les fameuses convocations, dans lesquelles les Allemands annoncent que la famille de chaque homme juif qui se présente pour les camps de travail, sera épargnée. Henry décide donc de partir. On achète un sac à dos. Hélène commence à emballer les affaires de son mari. Au milieu des préparatifs, elle arrête et s'écrie «Tu ne pars pas! On reste tous ensemble!». C'est ainsi qu'Hélène sauve, probablement, la vie de son mari. En vitesse, ils déménagent tous leurs meubles chez le chocolatier Monsieur Dumoulin, filent dormir chez des amis non juifs, trouvent un appartement chaussée d'Alseberg, loué par Monsieur et Madame Mornard qui les aident à se cacher. Quant à Michel, on le cache à Linkebeek chez une famille de paysans où se trouvent déjà deux frères juifs de 10 et 12 ans. Un jour, alors que Michel, âgé de 9 ans, joue dehors, il remarque dans un jardin 2 gros camions allemands. Vite, il se cache et comprend qu'il doit s'enfuir. Effectivement, il s'agit d'une rafle. Il doit partir. Mais ni Michel, ni les gens qui l'hébergent ne connaissent l'adresse de ses parents. Mais, heureusement, Michel, ce petit garçon de 9 ans, pense se souvenir de l'habitation récente de ses parents et du chemin à emprunter!

Accompagné de la dame, il prend le bus 9, qui existe encore actuellement, descend au bon endroit et arrive sain et sauf chez ses parents! La famille stupéfaite n'a jamais compris comment Michel a pu trouver le chemin sans aucune erreur.

Ainsi, Michel découvre comment vivent ses parents et sa soeur Jenny. Une grande carte géographique pend au mur. Henry, son papa, place et déplace des punaises sur cette carte, selon l'avancée ou le recul de l'armée allemande. Michel séjournera avec ses parents et sa soeur durant 3 semaines. Ensuite, on lui déniche une autre cachette chez tante Christine et là Michel est présenté sous un autre nom. Il visitera sa famille tous les 15 jours. Quant à Jenny, elle va à l'école, aussi, sous un faux nom, pendant 3 mois seulement. Après, cela devient trop dangereux.

Pendant ce temps, Ita Silbersztein, 44 ans, son mari Leweck Niemiec, 50 ans, et Chana Zylbersztajn, 35 ans, vivent rue Joseph Claes, 85. Cinq mois avant la libération, ils seront arrêtés par les Allemands. Ils ne reviendront jamais.

Le 4 septembre 1944, le jour de la libération, Michel revient à la maison et tout le monde sort pour une promenade dans les joyeuses rues de Bruxelles libérée. Ce jour là Hélène, Henry, Jenny et Michel ne savent pas que pratiquement tous les membres de leur famille ont péri. Ils se font photographier et à travers cette photo, le soulagement et la joie de la liberté rayonnent.

Henry, Hélène et leurs 2 enfants retournent à la rue de Mérode. Pendant son absence, Henry a continué à payer son loyer. De pâtisserie, le magasin devient l'épicerie juive du quartier. Peu à peu, la famille Lustygier réalise avec horreur que plus personne de la famille ne va revenir...

Pourtant, une surprise de taille les attend. Un messenger leur annonce que Genia, la fille d'Esther est en vie et se trouve en Tchécoslovaquisme. De stupeur, Hélène laisse tomber les assiettes qu'elle tenait en main! Genia, la fille de sa soeur était, à 15 ans, la première déportée dans la famille, et tous étaient sûrs qu'elle avait péri. Quelques mois plus tard, en 1946, Genia Chwatt, vêtue d'un uniforme anglais rejoindra sa famille. Ivre d'émotion, elle se jette dans les bras de sa cousine Jenny et pleure sans pouvoir s'arrêter.

Ses parents, Esther Zilberstein Chwatt et David Chwatt, son petit frère Michel (Moïchele) gazé à 10 ans, ses tantes, ses oncles, ses grands parents, ses cousins, ses amis tous ont été engloutis dans l'épouvante nazie! Comment s'arrêter de pleurer! Comment s'arrêter de hurler? Affamée par 3,5 ans de camp de concentration et 6 mois de marche de la mort, elle pèse, à la libération, 29 kg. Elle a 19 ans. L'épicerie de son oncle tombe bien! Genia boit de l'huile au goulot. Elle va vivre chez sa famille jusqu'au 22 juin 1947, jour de son mariage avec Hersh Mutz, rescapé de la Shoa.

Aujourd'hui, Jenny Lustygier, laborantine et peintre reconnue, vit en Israël. Michel Lustygier, rhumatologue, vit à Bruxelles. Il a 5 enfants, Pierre, Vincent, Isabelle, Tanguy et Charlotte.

Hélène Lustygier décède en novembre 1974. Henry Lustygier la rejoint en 1989. Hersh Mutz est décédé en 1984 et Genia Chwatt en 2004.



• Sophie Rechtman

Sophie a 6 ans quand la guerre commence et 8 au moment des persécutions. Elle habite au 1er étage du 126, avenue Clemenceau et fréquente l'école de la rue du Chapeau.

Un jour, la directrice de l'école lui dit qu'elle ne peut plus fréquenter l'école et on accroche l'étoile de David à ses vêtements. Sophie ne sait pas alors qu'elle est condamnée à mort, comme elle l'expliquera plus tard.

Après les persécutions, ce sont les rafles. Elle est envoyée chez ses grands-parents, rue des Fabriques à Bruxelles-Ville. La traque commence et les juifs savent qu'ils doivent se cacher. Avenue Clemenceau, au rez-de-chaussée, il y a une charcuterie. La fille des commer-

cants propose de cacher Sophie à Zuun, à Leeuw-Saint-Pierre, dans une famille de paysans ne parlant pas un mot de français. Huit jours plus tard, son papa vient lui rendre visite et décide de la reprendre avec lui.

Le papa réside rue du Château d'Eau à Uccle et des voisins acceptent de prendre Sophie chez eux. Guillaume et Louise deviennent l'oncle et la tante adoptifs de la petite fille et la rebaptisent du prénom de Simone. Sophie n'est plus juive, n'a plus de parents et a changé d'identité. Elle apprend à mentir. Guillaume et Louise ont un fils Charles, 21 ans, résistant. Pour ses parents, il est à la prison de Saint Gilles. En réalité, il a été déporté et est déjà mort. Sophie reçoit la chambre de Charles. Louise pleure en la mettant au lit... A quoi pense-t-elle se demande la petite fille ?

Avec le temps, elle devient la fille de la maison. On l'inscrit à l'école catholique de la place Jean Vander Elst à Uccle. Si Sophie n'est pas issue d'une famille juive pratiquante, elle n'a pas non plus de connaissances des traditions catholiques. La Sœur supérieure lui offre une vierge et lui dit de la prier tous les jours pour le retour de ses parents. En rentrant, Louise la jette par terre et lui dit : «tu mens dehors, mais pas à la maison !».

En septembre '43, elle apprend que sa mère a été arrêtée. Elle a 29 ans. Elle est jeune. Elle travaille en Allemagne et reviendra.

En février '44, elle apprend que son père a été pris. Ses grands-parents sont partis travailler en Allemagne.

Plus tard, Sophie poursuivra sa scolarité rue de la Victoire à Saint Gilles auprès d'un ami du fils de ses parents adoptifs qui fait ses études à Charles Buls à raison de trois jours par semaine. Guillaume, qui exerce la profession de contrôleur de tram, est très attentif à l'éducation de Sophie. L'ambiance familiale est très différente de ce qu'elle a connu précédemment. Elle apprend à se contrôler.

La guerre se termine et c'est la libération. Sophie attend et espère..., mais plus rien ne recommence. Son père revient, après une quarantaine due à la contraction du typhus. Sa mère ne reviendra pas, ses grands-parents non plus.

Son père refait sa vie et Sophie ne retrouve plus sa place. Elle retourne à trois reprises chez Guillaume et Louise, puis finit par rester chez son père. Louise restera toujours sa maman de cœur.

Puis, beaucoup plus tard, après la période du grand silence, commence l'aventure de l'Enfant caché... Un rassemblement a lieu à New York. Plus de 1.600 personnes présentes et c'est le choc ! Sophie se rend compte qu'elle n'est plus la seule. Jusqu'à cet instant, Sophie était plutôt quelqu'un de renfermé. Etait-ce dû à l'amour peu démonstratif que lui avaient prodigué ses parents adoptifs ? Tout d'un coup, l'envie de partager !

En 1992, c'est la création de l'association belge L'Enfant caché. Sophie l'a présidée jusqu'il y a peu et en est d'ailleurs toujours Présidente d'honneur. Se connaître, rendre hommage aux sauveurs, contrer l'antisémitisme, c'est la quête inlassable de Sophie qu'elle mène toujours tambour battant à travers les activités de l'association.

• Fanny Swierk épouse Deridder

Notice rédigée par Fanny Swierk-Deridder .

Légende : Perosto od estrud
tin euisi blaareet laor sum
ztrit nos nos autpat,
vulputem ipit iusto cortinisl
dunt wis



Jeudi 2 mai 2002

Cet après-midi, au club Amitié Marcel Frydman nous a fait une conférence sur «le traumatisme de l'enfant caché», sujet d'un de ses livres dont j'ai fait l'acquisition lors de sa parution. Les souvenirs de Marcel ont ravivé les miens et me rappellent une fois de plus que la plaie est toujours béante.

Comme la plupart des enfants cachés je me suis murée, pendant près d'un-demi siècle, dans un incompréhensible silence.

Honte, peur, pudeur ? Allez savoir...

Au début, c'est-à-dire juste après la libération, qui aurait pu écouter qui ?

Qui aurait pu s'intéresser au moral des petits ?

Le malheur était partout, nous étions tous des survivants et les enfants n'avaient pas droit au chapitre. Ils devaient s'estimer heureux d'être présents, toujours en vie quand tant d'autres étaient restés prisonniers là-bas, sans sépulture, dans l'indicible néant.

Plus tard, quand la vie a repris ses droits avec ses joies et ses peines à dimensions humaines, je n'avais plus très envie de parler, j'avais si bien appris à me taire.

Et puis, à qui aurais-je pu confier ce poids immense de souvenirs pénibles ?

Mes enfants ?

Je craignais tant de les traumatiser avec mon histoire si triste.

Mon mari ?

Peur de le déranger, sans doute !

Dès que je regardais un film qui évoquait la guerre ou que je faisais la moindre allusion à cette douloureuse époque, il me disait : «Cesse donc de te morfondre !»

Cela partait d'un bon sentiment sans doute, mais...

Je me suis donc tue, longtemps, très longtemps.

C'est à l'occasion d'une réunion des enfants cachés, à laquelle j'ai assisté suite aux nombreuses sollicitations (dont je suis gré) de Madame Simone Frydman Inovlocki, que j'ai enfin pour la première fois soulevé une partie du voile.

Ensuite en 1995 j'ai fait un bref témoignage pour honorer mes sauveurs et les faire reconnaître comme «justes parmi les Nations». Ils furent reconnus comme tels en décembre 1997.

Du grand silence, je ne suis pas passée au grand déballage.

C'est toujours avec une grande pudeur et parcimonie des mots dits que j'ose aborder le sujet. Chacun sa nature.

Maintenant, mes enfants savent. Savent quoi au juste ?

Mes petits-enfants aussi, mais pas assez à mon gré. Il est vrai qu'ils sont encore bien jeunes.

Est-il sage de les ménager ? Je n'en sait trop rien et je ne veux plus vraiment savoir.

J'ai parfois encore si mal partout.

Le présent a rattrapé le passé.

La petite fille née dans la tourmente et la barbarie qui ont bouleversé le 20ème siècle et décimé son peuple, est devenue une grand-mère inquiète à l'idée que le souvenir de la Shoah pourrait tomber dans le gouffre de l'oubli, pire dans l'indifférence et la banalisation. Une grand-mère incrédule, face au réveil du monstre sournois «l'antisémitisme», que l'on avait cru naïvement, éradiqué et qui est là, à nouveau, face à nous.

On le nomme maintenant «judéo phobie», «anti-sionisme», mais ne nous leurrions pas, c'est le même animal hideux qui revient à peine masqué pour mieux nous piéger.

Un de mes fils me disait dernièrement «voyons maman, cesse donc de ramener tout aux Juifs». Il faut être honnête, j'ai tendance à le faire dès que les choses vont mal, un sixième sens en quelque sorte, me signale l'alerte. La persécution, la traque des Juifs sont ma référence première et sans doute la plus pénible de mon existence.

Quoi qu'il en soit, les Juifs ne sont sans doute pas le centre du monde, mais c'est à la manière dont ils sont traités que l'on peut juger du reste.

Il me vient l'envie de hurler ATTENTION ! Souvenez-vous de ce qu'à dit Robert Badinter : «Lorsque les Juifs sont en danger, la Démocratie est en péril !» .

Qui voudra entendre, qui aura le courage d'agir, de lutter et non se contenter de paroles qui n'engagent pas vraiment, avant qu'il ne soit trop tard ?

Marcel a dit cet après-midi que les enfants face à certains événements devenaient tout à coup adultes.

C'est vrai ! J'ai l'impression d'avoir très vite pensé « comme une grande », très vite pris mes responsabilités. D'un seul coup je suis devenue une adulte, mais à contrario quelque part je suis restée une enfant qui s'est essoufflée toute sa vie à force d'avoir voulu inconsciemment rattraper son enfance arrachée.

Certains s'étonnent d'un si long silence.

Invariablement, nous leur répondons : «il a fallu du temps... nous devons nous reconstruire...»

Nous reconstruire ? Allons donc, nous les petits bouts de chou n'avions rien d'une bien grande construction, nous étions à peine ébauchés !

La vérité, c'est qu'il n'y avait personne pour nous écouter car nous n'intéressions vraiment pas grand monde. De plus, à l'époque, on ne se préoccupait guère des douleurs de l'âme.

Mes mots, (les maux) c'était bon pour les poètes...

C'est étrange, dans son exposé de cet après-midi, Marcel a mentionné la rafle de la gare du Midi du 4 septembre 1942. J'aurais pu ajouter : ce fut un vendredi...

Si je m'en souviens ? Comment ne pas m'en souvenir, ma vie d'enfant, ma vie tout court a basculé le lendemain de cette sinistre date.

Ce soir, j'essaye de mettre de l'ordre dans mes idées. Je devrais mettre de l'ordre également dans mes armoires. Pourquoi avoir accumulé tant de choses inutiles.

Mais cela, c'est une autre histoire...

Tentons, ce soir, de retrouver Fanny, Faigele, le p'tit colô, la petite fille aux grands yeux verts qui n'avaient pas le droit de verser des larmes.

Aussi loin que mes souvenirs se portent (1939, 1940 je crois), nous habitons mon frère Henri (10 ans), ma sœur Jeanne (8 ans), nos parents Max Swierk (38 ans) et Sprinça (dite Sala) Teper (29 ans) et moi-même au n°9 de la rue de Russie à St Gilles. Nous occupions le premier étage de cet immeuble ainsi que le rez-de-chaussée où mon père avait ouvert un salon de coiffure.

La rue de Russie était très animée : boucheries, crémeries, épicerie, friteries, chausseurs, brasseries et nombreux cafés se succédaient. Une porte cochère jouxtait l'entrée du magasin par laquelle l'on avait accès à la partie privative de l'immeuble. Nous étions de nombreux enfants à jouer à cet endroit et la rue nous appartenait.

Il y avait les grands : Henri mon frère, Jeanne ma sœur, Léa, Marie, Paulette, la belle Marie Louise et puis les petits : Yvette, Linette, René, Ernest, Samy, Fanny... Notre vie était banale et heureuse à la fois ; semblable j'imagine à celle de la plupart des enfants du monde. Mon frère Henri aimait me faire visiter le musée de la Porte de Hal. Nous y allions souvent et à chaque fois je restais perplexe devant le lit de camp de Napoléon. Comment un homme aussi grand avait pu dormir dans un lit si petit ?

Nous allions, ma sœur et moi, à l'école pour filles de la place des Héros et mon frère à celle pour garçons de la rue Emile Feron. Tous les jours, Henri ramenait Siegfried déjeuner à la maison, un enfant dont les parents avaient fui l'Autriche ou l'Allemagne. Il était rare de nous retrouver «uniquement» nous 5 à table. Dès que quelqu'un était en difficulté, Papa du bas de l'escalier criait : «Sala, mets un couvert en plus...».

Il faisait bon venir chez nous, c'était une maison accueillante où l'on était accepté, où l'on partageait tout ce que l'on avait.

En 1940, il y eut l'exode. Nous sommes partis vers la France et nous nous sommes perdus. Je suis restée seule avec ma grand-mère, j'étais malade, je toussais et péniblement elle me portait sur ses épaules lorsque je n'avais plus la force de marcher. Nous étions à la Panne au moment de la capitulation.

Epuisée, mais courageuse, ma grand-mère pris la décision de rentrer à Bruxelles et de rouvrir le salon de coiffure. Ce qu'elle réalisa à la joie du personnel, heureux d'avoir à nouveau du

travail. Elle engagea même un nouvel employé. Mes parents, mon frère et ma sœur revinrent quelques jours plus tard et la vie reprit, plus tout à fait comme avant, mais nous étions ensemble et c'était là l'essentiel.

Vint l'été 42, avec lui le séisme, la catastrophe, le malheur. A partir du mois de juin, nous avions nous Juifs, l'obligation de porter l'étoile jaune, rouelle infamante, humiliante. C'était à nouveau l'inquisition, bien pire et nous ne savions pas encore ce qui nous attendait... L'inquiétude et la peur régnaient dans toutes les familles. Quelques enfants se retrouvaient encore dans la rue, mais curieusement Léa, Marie, Samy, Ernest n'étaient plus là. Il faut préciser qu'ils s'appelaient Goldberg, Golstein, Moskovic ! Suite aux nombreuses rafles durant cet été dévastateur, mes parents prirent la décision de nous mettre à l'abri dans des lieux séparés de préférence. On essaya de m'expliquer sans trop, ou beaucoup trop, de détails ce qui se passait. C'était en fait inutile car les enfants de l'époque avaient, étant donné les circonstances, une maturité hélas exceptionnelle.

C'est ainsi que j'avais le cœur serré, mais n'étais pas vraiment surprise lorsque ma maman m'a conduite le samedi 5 septembre 1942 chez... nos voisins au n°7 de la même rue. A côté de «notre maison», à un saut de puce de la gare du Midi, je puis affirmer que je suis restée dans le cratère du volcan pratiquement durant toute la guerre. J'en tremble rétrospectivement.

Monsieur Anselme Demeure et son épouse Madame Marie (dite Julienne) Martyn, exploitaient un café brasserie à ladite adresse. D'emblée, j'ai été accueillie avec amour. Depuis ma toute petite enfance, Monsieur et Madame Demeure me manifestaient énormément d'affection. Mes parents adoptifs n'avaient pas d'enfants et dès mon arrivée dans leur foyer, ils m'ont considérée et traitée comme telle. Rien n'était trop bon ou trop beau pour moi. Malgré l'époque difficile, je n'ai jamais subi de privation alimentaire, vestimentaire ou autre. Mamy et Pépère (c'est ainsi que je les appelais) s'arrangeaient pour me trouver du pain blanc, des œufs et des chaussures. Il n'y avait cependant (à ma connaissance) aucun arrangement financier prévu pour mon séjour chez eux. Tout ce qu'ils faisaient pour moi, ils le faisaient avec leur âme, leur cœur, leur amour en prenant des risques énormes au péril de leur vie. Jamais je n'ai eu le sentiment qu'ils agissaient «par devoir». Ils étaient tous deux si bons, si purs, si authentiques.

J'ignore si j'avais de faux papiers. Ce dont je me souviens parfaitement, c'est que le 5 septembre 1942 l'on m'a dit : «à partir de maintenant ton nom sera Fanny Demeure, souviens t'en à chaque instant du jour ou de la nuit». Je n'avais plus de passé, pas d'avenir. Ce nom était si bien gravé dans ma tête d'enfant qu'au moment de la libération, je ne me souvenais plus de mon nom véritable.

D'instinct, en petit animal traqué, j'avais occulté le Yiddish de ma mémoire, langue chérie que j'avais apprise dans le ventre de ma mère. Avant de m'endormir, je me remémorais en français tout ce que j'avais fait durant la journée de crainte de prononcer même en rêve les mots interdits.

Deux jours après mon arrivée, le lundi 7 septembre, ma sœur est venue me rendre visite pendant le goûter. Tout naturellement, Madame Demeure lui a proposé de le partager avec moi. Quelle joie de retrouver ma grande sœur. Tout en mangeant, Jeanne semblait nerveuse et pressée car Maman nous attendait dans la rue, son intention étant de nous emmener toutes les deux récupérer quelques vêtements (quelle folie !) qui se trouvaient encore chez la couturière. Profitant de l'absence de Jeanne, Maman s'est rendue dans notre maison (au n°9) afin

d'aller y chercher divers objets ou nourriture étant donné que toute la famille était partie à la hâte, avec bien peu de choses et vivait provisoirement chez ma grand-mère Madame Deborah Teper, à Anderlecht.

Au moment où nous sommes sorties rejoindre Maman, ma sœur et moi sommes restées pétrifiées de stupeur. Car là, sous nos yeux dans la porte cochère, dans NOTRE porte cochère, deux policiers de la Gestapo vérifiaient les papiers d'identité de notre mère. Ma sœur m'a serré la main un peu plus fort et j'ai compris le message. Surtout ne pas crier, ne pas courir. Muettes, avec des jambes de plomb nous avons continué à marcher jusqu'à hauteur du n°13, où la crémière nous a fait entrer rapidement dans son magasin; ensuite tout est allé très vite, Pépère est venu nous chercher et nous a ramenées au café (au n°7). Depuis bientôt 60 ans, le dernier regard de ma mère, celui qu'elle n'a pas osé nous jeter, de peur de se trahir, hante mes nuits. Je nous vois encore ma sœur et moi pleurant, tremblant, hébétées de ce qui venait de se dérouler. Je sens encore l'agitation soudaine, ma mère emportée, déportée... et toi Jeanne obligée de retourner seule, déchirée en larmes chez Mamichi notre grand-mère.

Cette nuit là mes cauchemars et mes cris ont réveillé Pépère et Mamy. J'avais mouillé mon lit et ils me prirent dans le leur pour le restant de la nuit. Après avoir inondé mon lit de pipi, j'ai inondé le leur de mes larmes. Voir enlever sa mère, partir sa sœur, c'était beaucoup d'un seul coup pour la petite fille de 5 ans que j'étais.

Le lendemain (ou le surlendemain) de cette pénible journée, je me suis glissée en cachette dans notre porte cochère et furtivement j'ai escaladé les marches qui menaient à notre appartement. Avec émotion j'ai essayé d'ouvrir la porte, elle était fermée et d'horribles scellés étaient apposés. Sans hésitation, je les ai arrachés et me suis hissée sur la pointe des pieds pour tenter de regarder par le trou de la serrure. Mon cœur battait très fort dans ma petite poitrine d'enfant. J'avais conscience que toutes nos vies étaient à tout jamais bouleversées ; tremblante de peur, retenant mes larmes et mon émotion, je suis retournée sagement, sans rien dire, chez les Demeure. Personne ne devait savoir ce que je venais de faire.

La tendresse de mes parents adoptifs, leur attention continuelle, leurs gâteries ont estompé quelque peu le choc et le chagrin subis. Ils s'attachaient à moi et je m'attachais à eux. Les parents de Pépère venaient tous les jours et me traitaient en petite-fille, j'étais leur petit colô (petit moineau en wallon), nous formions une famille.

Bien que vivant dans la clandestinité, je n'étais heureusement ni cloîtrée ni séquestrée. C'est ainsi que nous allions parfois chez le frère de Mamy, Monsieur Victor Martyn et son épouse Mimi. Ceux-ci habitaient au coin de la rue des Tanneurs et de la rue de la Querelle où ils possédaient un magasin de chaussures. Ils avaient un fils, Robert, une vingtaine d'années. Robert était fils unique et me considérait comme une petite cousine ou plutôt une petite sœur. Il était d'une extrême gentillesse à mon égard, ses parents également. Je suis convaincue que c'est grâce à eux que j'ai été bien chaussée durant toute la guerre.

Mamy était très belle, grande, féminine. Elle l'était particulièrement le vendredi après-midi, qui était son jour de sortie. Un vendredi, je lui ai dit «fais attention tu ressembles à une maman juive, j'ai peur». Elle a ri, s'est dirigée vers son coffret à bijoux d'où elle a extrait une chaîne avec une croix qui me paraissait gigantesque et l'a mise à son cou en disant : «avec lui je ne risque rien, rassure-toi» ! Chez Robert, j'avais remarqué plusieurs statuettes et images représentant des saints, des saintes, la vierge et bien sûr Jésus. Rien de tel chez les De-

meure, à part la croix du vendredi. Une de ces statuettes me fascinait, une boule de verre qui lorsqu'on la tournait se remplissait de neige avec Jésus au centre qui n'avait pas froid malgré sa tenue des plus légère. Voyant mon intérêt pour l'objet, Robert me l'a offert de manière très solennelle. Contente et fière, dès mon retour je l'ai placée sur la cheminée de ma chambre, plus ou moins assurée qu'à l'avenir, je n'aurais plus rien à craindre. Des dizaines de fois je tournais et retournais ma boule de cristal pour voir tomber la neige avant de m'endormir. Pépère un soir voyant mon manège me dit : «tu vas lui tourner la tête à ton acrobate, il a déjà si mauvaise mine». A force de la renverser, ma boule de cristal s'est un soir détachée de son socle et s'est écrasée sur le sol avec tout son contenu.

Pour me consoler, Mamy m'offrit l'unique photo qu'elle avait de Tino Rossi.

Mon père est venu 2 ou 3 fois me rendre de brèves visites. Toujours en fin d'après-midi. Y avait-il moins de risques à ce moment-là ? Je me souviens de sa dernière visite, il m'avait apporté une caisse de pêches. Il m'a été impossible d'en avaler une seule, car je pensais constamment aux sacrifices que représentait un tel achat pour lui. De quoi s'était-il privé pour me faire ce cadeau royal ? J'étais heureuse quand il arrivait et si triste quand je le voyais partir.

Un jour, j'ai eu la surprise de voir mon frère. Il avait fui l'endroit où il se trouvait, il était très malheureux, il avait faim. Nous avons partagé un repas et ensuite Pépère lui a expliqué qu'il ne pouvait pas rester avec nous, que c'était beaucoup trop dangereux pour tout le monde. Et lui aussi, comme ma sœur, est parti...

J'ai appris plus tard qu'ils étaient tous deux cachés au Pensionnat des Saintes Chrétiennes et Saint Joseph à Chimay. Ma grand-mère s'est réfugiée à Macon après la déportation de mon père en novembre 1943.

Un matin de l'hiver 1942-43, la Gestapo a visité deux cafés situés juste en face et un autre situé à côté du n°7. Malgré toute la vigilance et les égards du voisinage, j'avais fait l'objet d'une dénonciation et par miracle j'avais échappé à la rafle. Depuis ce jour, j'ai toujours eu l'impression que la vie m'avait été donnée une seconde fois. Le même matin, Mamy m'a emmenée à la campagne, à Avelgem chez son neveu Monsieur Firmin Verdonck et son épouse Paula.

Chez Firmin et Paula cela ressemblait à des vacances. J'ai découvert chez eux la simplicité à l'état pur, beaucoup de gentillesse et de tendresse. Ils n'avaient pas d'enfant et une fois de plus (quelle chance dans mon malheur), j'étais traitée comme l'enfant de la maison. Découvrir l'odeur de la terre que l'on venait de retourner, les fleurs, les arbres, les animaux de la campagne, fût un cadeau merveilleux pour l'enfant de la ville occupée que j'étais.

A Avelgem, j'allais à l'école, ce qui m'était interdit à Bruxelles. En effet, un jour Pépère avait tenté de me faire inscrire à l'école «des Sœurs» de la rue Emile Feron. La religieuse qui nous avait reçus était souriante, jusqu'au moment où Pépère lui a glissé tout bas que j'étais «une petite juive». Alors, la sœur s'est levée et poliment mais avec fermeté nous a priés de quitter les lieux immédiatement. Ce que nous fimes humiliés et confus.

A l'école d'Avelgem, les enfants venaient chaussés de sabots qu'ils enlevaient en classe et déposaient autour du vieux poêle de Louvain, j'aurais aimé pouvoir faire comme eux, mais Firmin et Paula ne voulaient absolument pas que je porte des sabots.

Firmin raconte, aujourd'hui, que j'étais une petite fille très sage, trop sage.

Je suis restée chez eux environ 3 mois et à ma grande satisfaction j'ai pu retourner à Bruxelles au moment où l'on jugeait qu'il y avait moins de danger.

Plus tard, j'ai effectué un autre court séjour chez les Verdonck.

A Bruxelles, je me sentais tellement mieux, j'étais vraiment chez moi. Un après-midi d'été le nez collé à la vitre, je décidai soudain d'aller chez Linette qui habitait la friterie à une cinquantaine de mètres. Au moment où j'étais presque arrivée, 2 ou 3 voitures allemandes ont freiné brusquement. Plusieurs feld gendarmes sont sortis des véhicules. Deux d'entre eux se sont précipités à l'intérieur du café-dancing qui se trouvait au coin de la rue de Russie et de la rue de Mérode. Un autre faisait le guet. Ils ont sorti violemment des jeunes gens aux cris de «raus» «schnell». Dix mètres me séparaient d'eux. Je me sentais tétanisée, à reculons je me suis éloignée le plus discrètement possible, j'étais morte de frayeur quand soudain derrière moi, deux bras m'ont soulevée, c'était Pépère ! Il m'a ramenée saine et sauve à la maison. La vie en ce temps là, tenait à un fil bien fragile.

Ce soir là, pour la première fois, j'ai eu une crise d'asthme.

Je n'ose plus sortir, j'ai peur de tout et de rien. Autour de moi l'on murmure beaucoup, on écoute «ici Londres» en cachette. Le temps passe et nous arrivons à l'été 1944, au débarquement et plus tard à la libération de la France, de la Belgique.

Le dimanche 3 septembre, Nicolas un habitué de l'établissement est entré en hurlant : «les Anglais sont là !». Je n'en croyais pas mes oreilles. Etait-ce la fin du cauchemar ? Nous nous sommes tous précipités vers le boulevard de la Porte de Hal, où le plus merveilleux spectacle qui soit se déroulait sous nos yeux incroyables.

Des dizaines de camions et de chars défilaient. Les gens autour de moi criaient, chantaient, riaient et pleuraient à la fois. L'on se jetait dans les bras des soldats, afin de les embrasser. Ceux-ci distribuaient des trésors : du chocolat, du chewing-gum, des cigarettes.

Des drapeaux surgissaient des fenêtres, la ville n'était plus grise, la vie reprenait des couleurs. Nous étions ivres de joie et de bonheur. Nous allions enfin pouvoir parler à voix haute, aller où nous le désirions. Ne plus avoir peur et redécouvrir la liberté dans l'allégresse générale.

Cette nuit là, nous avons tous peu dormi. Qui aurait pu dormir ?

J'aurais aimé pouvoir terminer mon récit sur cette note optimiste de lendemains prometteurs. Hélas, je ne peux le faire.

Si la libération rendait la plupart des gens heureux, elle inquiétait néanmoins quelques-uns, dont les collaborateurs et les inciviques. L'un d'eux (nous sommes le lundi 4 septembre) se cache dans la cave d'une maison de la rue de Russie. Des hommes, des femmes crient leur colère mais personne n'ose pénétrer dans l'immeuble car l'individu est armé.

Courageusement, mon père adoptif décide d'entrer dans la cave en vue de parler et de convaincre l'incivique à sortir avec lui. Pour toute réponse, le monstre a déchargé son arme sur Pépère. Des hommes l'ont ramené à la maison. Pépère gisait là sur le sol, ensanglanté et sans connaissance. Nous étions atterrés, incroyables, anéantis. Je me suis précipitée vers lui, je l'ai pris dans mes bras, le suppliant de se réveiller et je crois bien avoir recueilli son souffle ultime. Encore une fois, les choses ont été très vite. Quelqu'un m'a enlevée à ma prostration et m'a emmenée chez le frère de Pépère rue de Mérode.

Une heure, deux heures plus tard, davantage peut-être je ne sais plus, on m'a ramenée à la maison. Mamy m'a prise doucement dans ses bras elle me caressait le visage, elle posait des baisers sur mes yeux, je souhaitais qu'elle ne parle surtout pas. Mais elle a parlé et j'ai alors réalisé l'ampleur du drame, du désespoir. Tout s'effondrait, Pépère était mort.

Je ne voulais pas, je ne pouvais pas la croire, la révolte grondait en moi et je criais non, non, non ! Alors elle m'a prise par la main m'a conduite dans la chambre où il était étendu vêtu d'une chemise blanche et de son plus beau costume. Il était souriant, si calme ; je me suis inclinée vers lui et j'ai posé un baiser sur son front glacé.

*Comment avec mes petits mots décrire les jours et les semaines qui suivirent ?
Comment décrire le désespoir, le chagrin, l'inacceptable ?
A ce jour, il m'est encore pénible de le faire.*

Au dehors, les gens riaient, s'amusaient tandis que nous pleurions. Nous n'étions pas à même d'apprécier la liberté retrouvée. Nos cœurs étaient ailleurs et l'allégresse générale nous semblait étrange, presque indécente.

Ce deuil brutal nous était insupportable.

Janvier 1945, février peut-être, ma grand-mère est rentrée de Macon, ma sœur de Chimay. On est venu me chercher. Je devais retrouver ma place dans ma famille.

J'étais désespérée. Je ne réalisais pas encore la souffrance qui m'attendait. Il a fallu des semaines, des mois pour m'enlever à Mamy.

Lorsque finalement contrainte et forcée, elle dû faire ma valise, je l'ai suppliée de laisser « mon nouveau manteau bleu » dans l'armoire croyant ainsi pouvoir échapper à notre séparation. Un vêtement m'appartenant chez elle, ne signifiait-il pas qu'il fallait que je revienne ?

Lorsque l'on venait me chercher (m'enlever, en quelque sorte), on m'assurait que c'était pour 2 jours et l'on me ramenait le jour même tellement je pleurais.

Puis ce fût 3 jours... l'on ne tenait plus compte de mes larmes.

Et un jour on ne m'a plus ramenée chez Mamy qu'en visite.

J'étais déchirée, désespérée et pleurais la nuit en cachette.

Le chagrin de ma mère adoptive était également indescriptible. En l'espace de 5 mois elle avait perdu son mari et son unique enfant.

Chez ma grand-mère, il a fallu réapprendre à survivre.

Une autre guerre en quelque sorte commençait, faite de misère et de privations de toutes espèces. Nous vivions dans l'attente et dans l'espoir du retour des êtres chers.

Très vite, nous avons découvert l'horreur des camps de concentration, d'extermination et dû supporter l'insoutenable. Mes parents ne sont jamais revenus. J'avais 8 ans et ma vie était dévastée.

Mamy a assisté à mon mariage en 1959.

Je suis partie vivre à l'étranger et suis revenue 3 ans plus tard.

Elle a pu faire la connaissance de mon fils aîné Grégory (un bébé à l'époque), ce dont elle semblait contente.

Heureuse, je crois qu'elle ne l'a plus jamais été.

Mamy est décédée en avril 1967.



Paula Verdonck a quitté ce monde en mai 2005, à 87 ans. Firmin l'a rejointe en novembre de la même année à 95 ans. Ils habitaient toujours Avelgem, même rue, même pâté de maison. Seuls le téléphone et le téléviseur étaient venus s'ajouter à leur existence.



Lors d'une visite chez Fanny, elle nous a confié quelques moments de sa vie anderlechtoise...

«Ma grand-mère a toujours vécu à Anderlecht notamment au 33 de la rue Habermann depuis son arrivée en Belgique (1930?).

Son plus jeune fils (frère de ma mère) Simon Teper a épousé en juin 1942 Sonia Turzinski, une jeune fille de 18ans qui habitait au 16 de la rue du Transvaal. Sonia a suivi les cours de dessin de mode à l'école Marius Renard, où elle fût une excellente élève. A l'occasion d'une fête pendant sa scolarité, elle avait été remarquée tant elle était fine et gracieuse, par Madame Van Damme épouse du conservateur du Musée d'Erasmus. Elle est devenue une proche du couple et les Van Damme ont été de vrais amis pour la famille quand la tourmente a pour nous commencé. Pour l'anecdote j'ajouterai que le Talid (châle de prières) de mon père a été caché au musée d'Erasmus durant toute la guerre.



Fanny Swierk-Deridder, avec ses 2 fils et ses 4 petits-fils. Été 2007

Monsieur Van Damme connaissait l'abbé Liétard.

Ce dernier était en rapport avec Omer Fontesse grand personnage de la résistance et ami du Bourgmestre de Macon Monsieur Pépain. C'est grâce à ce réseau de résistants que ma sœur et mon frère ont été cachés à Chimay au couvent, ma grand-mère, mon oncle et ma tante chez les Moniotte à Macon en 1943 lorsqu'ils n'avaient plus de cachette «sûre» à Bruxelles.

Avant de partir à Macon ma grand-mère s'est cachée avec son compagnon chez Madame Thérèse Rue du Busselenberg à Anderlecht.

Je me souviens avec précision que mon oncle Simon est venu (2 ou 3 fois) me chercher rue de Russie pour m'emmener (quel risque fou nous prenions) voir ma grand-mère qui se languissait de sa petite-fille !

Nous nous rendions dans une petite maison de l'impasse de la rue du Busselenberg où demeurait Madame Thérèse qui cachait ma grand-mère et d'autres membres de la famille. Il fallait traverser une cour et une espèce de labyrinthe et là, dans la partie arrière du bâtiment ma grand-mère et trois autres personnes se réfugiaient dans 2 petites pièces.

Après la libération, lorsque ma grand-mère m'a reprise auprès d'elle avec ma sœur et mon frère, nous habitions un tout petit deux pièces au second étage de la rue de l'Instruction 11.

Deux W.C. se trouvaient à l'entresol et étaient partagés par 5 ménages !

Inutile d'ajouter qu'il n'y avait ni confort, ni luxe, c'était propre, c'est tout.

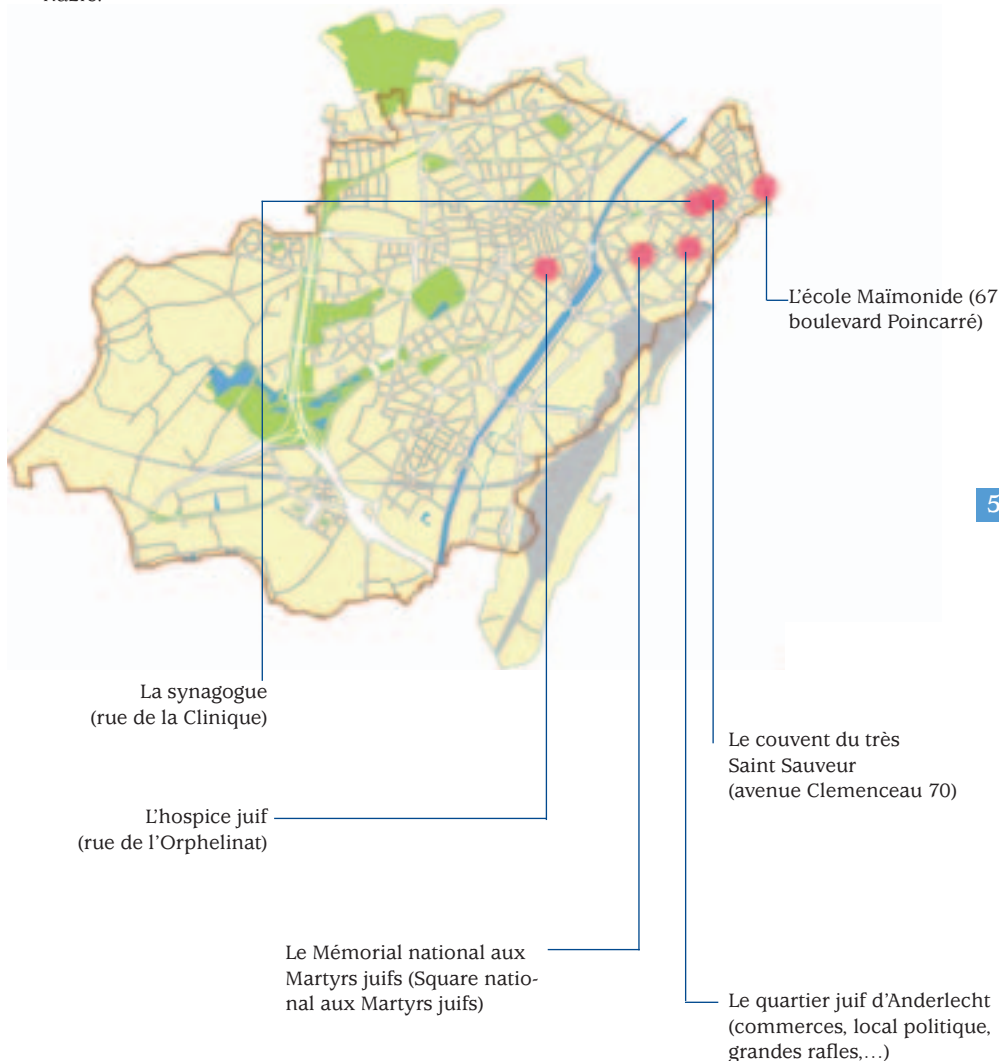
Personne ne se plaignait, le pire était derrière nous et cela semblait nous suffire sur le moment»

Aujourd'hui, après une vie familiale et professionnelle bien remplies, Fanny est retraitée. Elle a deux fils, Grégory et Jean Serge, et des petits-enfants.

II. Parcours de la Vie juive

L'objectif du parcours de la vie juive est de découvrir un autre Anderlecht, marqué par une présence juive dans le passé et qui connaît encore aujourd'hui des vestiges de cette présence, ainsi que quelques lieux emblématiques de la présence juive actuelle.

Une des finalités du parcours est bien entendu de se rendre compte de visu des sacrifices que les Juifs anderlechtois ont subis du fait de la persécution par la machine de guerre nazie.





Légende

III. In mémoriam

La Fédération des Groupements patriotiques d'Anderlecht tient à rendre un hommage solennel à la mémoire des 360 Juifs d'Anderlecht exterminés par les nazis dans les camps de la mort pendant la Deuxième Guerre mondiale. Leurs noms se trouvent inscrits au Mémorial national aux Martyrs juifs de Belgique.

Elle entend aussi rendre hommage aux partisans armés juifs d'Anderlecht qui ont affronté les nazis : David Lachman, Szlama Engelszer, Maurice Pioro, M. Lapiower,...

Enfin, la F.N.C. entend rendre un hommage vibrant aux membres du Comité de Défense des Juifs qui ont sauvé de nombreux enfants juifs souvent au péril de leur vie ainsi qu'aux nombreux Justes qui se sont élevés contre la barbarie nazie.

IV. Liste des Justes d'Anderlecht

Il est extrêmement difficile d'établir la liste de tous ces hommes et femmes de bonne volonté qui, au péril de leur vie, ont caché des enfants juifs à Anderlecht pendant la guerre. La plupart d'entre eux ne souhaitent en effet pas être mis à l'honneur, n'ayant fait à leurs yeux que leur devoir de citoyens.

Voici néanmoins une liste non exhaustive de Justes d'Anderlecht reconnus par Israël :

- Josse et Marie Hofmans Desmet, François et Marie Dereymacker, Henri et Angélique Desmaecker tous honorés le 10 septembre 1997 à Malines
- Germaine Swillens, honorée le 16 avril 1997 à Bruxelles
- Isabelle et Joseph Cammaert, honorés le 21 janvier 1999 à Molenbeek
- Felix Jeegers et Elise Liegois, honorés le 21 octobre 1998 à Bruxelles
- Phillipe François et Louise Marie Van Heefen, Paula Van Heefen, honorés le 26 avril 1999 à Bruxelles
- Anselme et Marie Demeure, Firmin et Paula Verdonck, honorés à Bruxelles le 8 décembre 1997
- Jean-Baptiste et Augusta Allema, honorés le 9 décembre 1996
- Sœur Marie Amélie, honorée le 9 décembre 2003
- Pierre et Marie Louise Verbist, honorés le 29 avril 2002
- François et Marie Louise Berckmans, honorés le 9 mai 2001

Un cas symbolique mérite également d'être mis en lumière, celui de l'abbé Bruylants.

«Né en 1918, le père Jan Bruylants mit la maison paroissiale de Cureghem-Anderlecht, située à l'angle de la rue de la Clinique et de la rue De Meersmans, au service des persécutés et y garda des enfants le temps de leur trouver une autre cachette. Pour financer son œuvre, il fit appel au Cardinal Cardijn, se vit même accorder une audience chez la reine Elisabeth et rencontra le Cardinal Van Roey. Il dit avoir aidé 100 personnes, mais ne possède pas de liste de noms. Selon une autre source, l'abbé Bruylants, vicaire de la paroisse de Notre-Dame de l'Immaculée Conception, chaussée de Mons, abrita 15 garçonnets dans une maison voisine de la sienne. Durant l'été 1942, il mit tout en œuvre pour les soustraire aux perquisitions fréquentes dont le quartier était la proie. Ayant pris cette responsabilité seul, il connut de sérieux problèmes de ravitaillement. L'ayant appris, Madame Van Roy, secrétaire de la Reine Elisabeth, lui signala ce cas et lui demanda de venir en aide à ce généreux abbé. La reine entreprit immédiatement d'apporter une aide efficace à l'abbé Bruylants.

Le quartier étant très dangereux, dans la nuit du 20 au 21 mai 1943, on prépara une action d'évacuation des enfants vers des endroits plus sûrs».¹

1. Sylvain Brachfeld, ils ont survécu, le sauvetage des Juifs en Belgique occupée, éditions Racine, 2001, p 110-111

Présentation des partenaires

FNC – Fédération nationale des Combattants :

La Fédération nationale des Combattants de Belgique, la plus importante fédération d'anciens combattants, fut fondée officiellement par les anciens de 14-18, en 1919 à Bruxelles, à la Rose blanche. Lors du congrès national de 1945, l'intégration des combattants de 40-45 fut officiellement reconnue. La Fédération a pour objet la défense des droits des anciens combattants et assimilés, l'aide aux personnes déshéritées et l'hommage à la mémoire des morts des 2 guerres. À chacun de ses congrès nationaux, la Fédération réaffirme son désir du maintien de l'unité du pays, son indéfectible attachement à la dynastie et le respect du drapeau national. Depuis le 28 octobre 1969, la Fédération a été reconnue «société royale» par une lettre du palais royal. Plus de 80 ans après sa fondation, la FNC poursuit toujours et plus que jamais ses buts initiaux. Elle est dirigée depuis 1987 par Paul Muls, président national. Le siège social est situé depuis le 1^{er} mars 1953 au centre de la capitale au n° 27 de la rue du Boulet à Bruxelles. La Présidence de la section anderlechtoise de la FNC est assurée depuis 2005 par Isabelle Emmery.



Musée national de la Résistance :

Le Musée national de la Résistance a été créé en 1972 par le Front de l'Indépendance en association avec d'autres associations patriotiques sans distinction d'orientation politique, philosophique, religieuse ou autre. Le Musée national de la résistance a pour vocation de laisser à la postérité des informations et des documents authentiques sur l'Occupation (1940-45). Il a aussi pour but de perpétuer la mémoire de la Résistance et de maintenir son esprit, ses valeurs de liberté et de démocratie, d'éveiller les consciences, de développer l'esprit critique et d'acquiescer un comportement engagé de citoyen responsable.



55

Mémorial national aux Martyrs juifs de Belgique :

Le Mémorial des Martyrs juifs de Belgique a été inauguré le 19 avril 1970 à l'initiative de la communauté juive de Belgique pour rendre un hommage solennel à tous les Juifs de Belgique résistants armés ou déportés dans les camps de concentration. Sur les murs du mémorial sont gravés les noms de 23.838 juifs, déportés de la caserne de Dossin, à Malines, entre le 4 août 1942 et le 31 juillet 1944 vers les camps d'extermination. Ils n'en sont jamais revenus.

L'Enfant Caché : C'est à New York que tout a commencé, du 26 au 27 mai 1991. Mille six cents participants se sont rencontrés, retrouvés, embrassés. A cette première réunion des enfants cachés, participaient entre autres Sophie Rechtman et Gaby Grau. L'émotion des retrouvailles était intense, cela faisait si longtemps, pas loin de 50 ans, que pendant tout ce temps rien n'avait été dit. Leur histoire semblait si dérisoire au regard de la catastrophe de la Shoah et des pertes irréparables subies par le peuple juif. C'est le film «Comme si c'était hier» réalisé par Myriam Abramowicz et Esther Hoffenberg qui a

été l'élément déclencheur de la réunion. À la tribune, Elie Wiesel disait : «J'ai fouillé notre mémoire collective me demandant qui avait pu être dans notre histoire le premier enfant juif caché. C'est Moïse».

La naissance de l'Enfant Caché

Quelques mois plus tard, le 6 octobre 1991, plusieurs participants au rassemblement de New York décident de créer l'association des enfants cachés en Belgique. Les noms de ces pionniers : Hélène et Denis Baumerder, Tamara Damblon, Jacques Funkleder, Robert Fuks, Gaby Grau, Andrée Geulen, Jacqueline et David Inowlocki, Liliane Oberman, Sophie Rechtman et Anna Stelkowitz. Dès les premières réunions, les projets s'élargissent et mettent en chantier des activités complémentaires telles que la lutte contre le racisme et l'antisémitisme au travers de témoignages dans les écoles juives et non juives et la participation à des programmes éducatifs concernant la Shoah et le judaïsme. Le Baron Jean Bloch et le Baron Georges Schnek acceptent de soutenir les projets de l'association. Le Comité nomme Sophie Rechtman à la présidence, Bracha Rothschild comme secrétaire et David Inowlocki comme trésorier. Le 8 novembre 1992, une journée de rencontre et de réflexion à l'athénée Ganenou, à Bruxelles, recueille un grand succès, avec 200 participants. La première assemblée générale se déroule le 15 janvier 1993. Après une deuxième rencontre internationale à Jérusalem en 1993 et la troisième rencontre internationale à Montréal en 1994, auxquelles se sont rendues les délégations de l'association, une grande rencontre européenne est organisée du 30 avril au 1er mai 1995 à l'Université Libre de Bruxelles et rassemble 850 participants, venus des quatre coins du monde. De nombreux animateurs ont conduit des ateliers de réflexion tandis qu'une cérémonie d'hommage aux sauveurs et une représentation théâtrale due à Anna Stelkowitz ont marqué la mémoire des participants.

Depuis sa création, l'association a toujours oeuvré pour la transmission de la mémoire au travers d'un certain nombre de moyens :

- A la demande de l'association, Viviane Teitelbaum-Hirsch a écrit un livre : «Les larmes sous le masque». Celui-ci retrace la structure du sauvetage des enfants cachés et leurs expériences. Le livre a été réédité.
- De nombreuses émissions de télévision retracent les vicissitudes vécues par les enfants cachés.
- Le magazine EC Infos sert de lien de l'information, depuis 1998, entre les membres de l'association.
- Une base de données informatique permet de fournir de précieux renseignements sur le passé de nombreux enfants cachés.

Après près de 15 années, aux cours desquelles elle a fait preuve d'un dévouement sans bornes et d'une extrême compétence, Sophie Rechtman a démissionné de son poste de présidente tout en restant administratrice de l'association. Elle a été nommée présidente d'honneur à vie et David Rossler a été pressenti pour remplir la délicate tâche de président. Une Conférence internationale des Enfants Cachés en Belgique pendant la Shoah s'est déroulée à Jérusalem et à Tel-Aviv en avril 2007. Trois cent cinquante enfants, cachés en Belgique et résidant aujourd'hui aux quatre coins du monde, se sont retrouvés en Israël. Andrée Geulen, «Juste parmi les Nations», qui a participé, en compagnie d'une dizaine d'autres jeunes femmes juives et non juives, au sauvetage en Belgique de près de 3 000

enfants juifs s'est vue décerner à Jérusalem le titre, exceptionnel, de citoyenne d'honneur de l'Etat d'Israël. Enfin, l'histoire d'un enfant juif caché en Belgique, Shaul Harel, immigré en Israël en 1948, et à travers lui la symbolique de tous les enfants juifs cachés en Belgique, fait l'objet d'un film dont Bernard Balteau assure la réalisation dans le cadre de la société de production des Frères Dardenne. Il faut remarquer que l'énorme majorité, quasi la totalité, des enfants juifs cachés ont gardés des séquelles psychiques plus ou moins graves suite à leur vécu pendant la guerre.

Athénée Maïmonide de Bruxelles :

Dans l'immédiat après-guerre, la Communauté juive de Bruxelles, composée d'anciens déportés, rescapés des camps de la mort ou de personnes qui s'étaient cachées et avaient réussi à échapper aux nazis durant la guerre, désira aider les enfants juifs à retrouver leurs racines. En 1947, sous l'égide de Monsieur S. B. BAMBERGER, une commission s'instaura afin de réaliser la création d'une école. Ainsi, le 1er septembre 1947, l'«Ecole israélite de Bruxelles» composée d'une section maternelle et d'une section primaire ouvrit ses portes. Pour souligner sa double vocation : connaissance des sciences du monde profane mais aussi connaissance des valeurs spirituelles et des fondements du judaïsme puisés aux sources mêmes de la religion israélite, l'«Ecole israélite de Bruxelles» prit le nom d'«Athénée Maïmonide de Bruxelles» faisant référence au «Rabbi MOSHE BEN MAIMON», connu sous le nom de Maïmonide. En 1965 sortit la première promotion composée de 15 rhétoriciens. Afin d'honorer la mémoire de Monsieur S. B. BAMBERGER, décédé en 1993, le Conseil d'administration a joint son nom à celui de l'Athénée. Désormais, l'établissement s'appelle «Athénée Maïmonide - Ecole S. B. BAMBERGER».

57

Le Centre communautaire Laïc Juif :

Le CCLJ est reconnu comme Organisation d'Education Permanente et Maison des Jeunes par la Communauté Française de Belgique. En 1959, c'est une poignée de jeunes gens, bientôt suivis par d'autres, qui ont pensé que la renaissance de la communauté juive devait nécessairement passer aussi par sa reconstruction morale. Ils ne pouvaient se contenter de travailler, de se marier, de fonder des familles. Ils ne pouvaient se concevoir sans activités politico-culturelles. Ils ne pouvaient pas davantage se contenter d'un judaïsme reconnu au seul plan religieux. Ils voulaient de toutes leurs forces reconstruire une vie juive en Belgique. C'est ce qu'ils ont fait, d'abord à travers de petites activités, ensuite par des activités de plus grande envergure. C'est ainsi qu'est né le Centre Communautaire Laïc Juif. Basé sur l'esprit du libre examen, de la tolérance à l'égard d'opinions contradictoires et du refus de tout dogme, plongeant ses racines dans les traditions humanistes et s'inspirant de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes, le programme de ses activités devrait contribuer à l'élaboration d'un judaïsme laïque, participer à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et le fascisme, renforcer la solidarité avec Israël et avec toutes les communautés juives dans le monde qui mènent le combat pour assurer leur existence physique, morale et culturelle.





Le musée juif de Belgique :

Les collections du Musée Juif de Belgique reflètent principalement la vie et l'histoire des populations juives de nos régions depuis le XVIII^e siècle. Elles proviennent des acquisitions, de nombreux dons et de divers dépôts, comme ceux notamment du Consistoire Central Israélite de Belgique et des communautés juives du pays, de la Fondation Stelman-Topiol, du Département des antiquités israéliennes, ou encore de la collection Wiener. Sept cent cinquante objets de culte, dont 300 textiles, racontent, à travers la diversité de leur facture, de leur style et de leur provenance, l'histoire des juifs dans la Diaspora et celle des diverses immigrations juives qui ont convergé vers la Belgique. Outre 1 250 œuvres d'artistes, le musée présente aussi environ 20 000 photographies relatives à tous les aspects de la vie juive en Belgique, à l'Etat d'Israël, au conflit israélo-palestinien ainsi qu'au judaïsme marocain. Plus de 5000 affiches retracent les aspects les plus variés de la vie quotidienne, politique, culturelle et sociale des communautés juives en Belgique et dans le monde. Une sélection musicale comprend d'importantes collections de partitions, de disques, de CD et de CD Roms relatifs aux diverses musiques juives du monde. Quant à la bibliothèque, elle réunit près de 25 000 ouvrages et publications diverses. Les fonds préservés dans la section des archives concernent essentiellement le judaïsme belge depuis le XIX^e siècle.

Mot de la fin d'Isabelle Emmerly

Que retenir de ce fabuleux projet d'histoire et de mémoire sur une communauté très présente à Anderlecht à l'aube de la 2ème guerre mondiale : «les Juifs d'Anderlecht» ?

Que cette barbarie humaine qu'est le nazisme a exterminé 360 Juifs anderlechtois, hommes, femmes et enfants dans les camps de la mort ;

Que les mouvements de résistance et en particulier le C.D.J. ont sauvé de nombreux enfants d'une mort certaine ;

Que la mémoire des enfants cachés, déportés et résistants juifs sera transmise à de nombreux écoliers d'Anderlecht à travers ce document, une exposition et une cérémonie d'hommage aux 26.00 déportés Juifs de Belgique.

Il est aussi très important de dire que cette brochure n'est qu'une modeste porte ouverte sur l'Histoire très riche des Juifs d'Anderlecht. Un travail de fonds d'historien reste encore à faire...

Je tiens pour finir à remercier les pouvoirs subsidiant qui nous ont soutenu, à savoir la Communauté française et le Parlement francophone bruxellois ainsi que toutes les personnes qui ont permis la création de cette brochure :

Camille Adlerfligel, Bracha Altman, Jean-Jacques Bouchez, Julien Casimir, Anne Cherton, Grégory Decock, Fanny Deridder, Micha Eisenstorg, Cécile Fossoul, Claire Frydman, Andrée Geulen, France Gilmont, Joëlle Hardy, Henri Lederhandler, Israël Krasucki, Michèle Mommens, Adolphe Nysenholc, David Rossler, Véronique Ruff, Laurence Schramm, Maxime Steinberg, Christian Vanderstraeten, Ina Van Loy, André Wieder, etc

Je souhaiterais dédier cette brochure à l'ensemble des déportés juifs d'Anderlecht, ainsi qu'à leurs familles.

Ce projet est une dédicace en leur mémoire afin que plus jamais une telle barbarie ne puisse se reproduire dans notre pays et plus largement au sein de notre Union européenne.

Puissent les idéaux de démocratie, de paix et de tolérance illuminer les consciences des jeunes et moins jeunes qui entreront en contact avec ce projet.

Isabelle Emmerly

Présidente de la Fédération Nationale
des Combattants de Belgique-section d'Anderlecht

Notes

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Editrice Responsabile : **Isabelle Emmery**